



Diplôme d'Etablissement
« Directeur d'EHPAD et Droits des
usagers : enjeux, outils, méthodes »

Promotion : **2011-2012**

LE VETIR EN EHPAD :
Plus qu'une fonction logistique un outil au
service du directeur pour investir la dimension
psychologique, physique et sociale de
l'accompagnement

FRANCIS PEDARRIOSSE

Responsables pédagogiques :
Karine LEFEUVRE-DARNAJOU,
Professeur au département
SHS-CS et Christelle
ROUTELOUS, Professeur à
l'Institut du Management,
EHESP
Responsable de l'atelier
mémoire :
Karine CHAUVIN

Remerciements

Je tiens à remercier :

Le Maire de DAX, M. Gabriel BELLOCQ, qui m'a permis en tant qu'élu de représenter la ville de DAX au sein des EHPAD dans le cadre de la journée des aînés.

Madame Catherine LESCOURRET Directrice des EHPAD qui a facilité mes contacts auprès des résidents.

Les résidents et les personnels des EHPAD qui ont bien voulu participer à mes entretiens et m'accompagner durant mes observations très riches en enseignements.

Monsieur Jean COURET directeur du centre de gériatrie de Dax pour ses conseils et le partage de sa réflexion.

Madame Karine CHAUVIN, responsable de l'atelier mémoire, pour ses conseils et son accompagnement.

Sommaire

INTRODUCTION

1. LA SITUATION DE L'ETABLISSEMENT

1.1. PRESENTATION DE L'ACTIVITE	p 03
1.2. LES RESIDENTS A L' EHPAD DES ALBIZZIAS	p 03
1.2.1. L'entrée des résidents en institution	p 04
1.2.2. Les droits des résidents	p 04
1.2.3. La participation des résidents au fonctionnement	p 05
1.3. NOTION DU VETIR EN EHPAD	p 05
1.3.1. La définition du « VETIR »	p 05
1.3.2. La tenue vestimentaire	p 06
1.3.3. L'apparence vestimentaire	p 06
1.3.4. La constitution du trousseau	p 07

2. LE VETIR OBSERVE A L'EHPAD DES ALBIZZIAS

2.1. OBSERVATION DE LA DIMENSION PSYCHOLOGIQUE	p 08
2.1.1. L'importance accordée au vêtir	p 08
2.1.2. L'accord du résident dans le vêtir	p 09
2.1.3. Le respect de l'image dans le vêtir	p 10
2.1.4. Le reflet de l'individualité dans le vêtir	p 11
2.2. LA DIMENSION PHYSIQUE	p 12
2.2.1. La perte d'autonomie	p 12
2.2.2. L'adaptation du vêtir à la perte d'autonomie	p 13
2.3. LE RESPECT DE LA LOI DU 2 JANVIER 2002 ET LE VETIR	p 13
2.3.1. Respecter le libre choix	p 13
2.3.2. Protéger l'intimité et la dignité du résident	p 14
2.4. LE VETIR, VECTEUR DE LIEN SOCIAL	p 15
2.4.1. Vêtement et appartenance sociale	p 15
2.4.2. Vêtement et intégration sociale	p 16
2.5. LA PRESTATION DU VETIR AU SEIN DE L'EHPAD	p 17
2.5.1. Les défaillances	p 17
2.5.2. Le désir d'être co-acteur de la prestation	p 18

3. LES ACTIONS A MENER ET A DEVELOPPER

3.1. INTEGRER LE VETIR DANS LE PROJET DE VIE INDIVIDUALISE	p 19
3.1.1. Le rôle du directeur	p 19
3.1.2. Valoriser le vêtir au sein de l'établissement	p 19
3.1.3. Intégrer le vêtir au sein du projet de vie	p 20
3.2. DONNER L'OCCASION DE SE VETIR	p 21
3.2.1. Créer l'évènementiel, pour créer une occasion de bien se vêtir	p 21
3.2.2. Sensibiliser le personnel au vêtir	p 22
3.2.3. Former le personnel à l'interprétation des couleurs	p 23
3.2.4. Désigner un observateur ou défenseur du vêtir	p 23
3.3. PERMETTRE DE SE VETIR	p 24
3.3.1. Préserver la coquetterie au sein de l' EHPAD	p 24
3.3.2. Créer une bourse aux vêtements	p 24
3.3.3. Ouvrir une boutique au sein de l' EHPAD	p 25
3.3.4. Organiser un défilé de mode pour et par les résidents	p 25
3.3.5. Apporter l'Internet dans le vêtir en EHPAD	p 26
3.4. GARANTIR UNE PRESTATION DE QUALITE	p 26
3.4.1. Informer les familles	p 26
3.4.2. Vérifier le marquage des vêtements	p 27
3.4.3. Evaluer le suivi de la démarche	p 27
CONCLUSION	p 28
BIBLIOGRAPHIE	p 30
ANNEXES	p I
NOTE D'OBSERVATION	p XIII

Liste des sigles utilisés

EHPAD : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

USLD : Unités de Soins de Longue Durée

SSR : Soins de Suite et de Réadaptation

EMOG : Équipe Mobile à Orientation Gériatrique

GMP : GIR Moyen Pondéré

AGGIR : Autonomie, Gérontologie, Groupe Iso-ressources

PATHOS : Sert à établir la charge en soins des résidents d'un établissement, afin de déterminer les niveaux de soins nécessaires pour assurer le traitement des pathologies dont souffrent les patients.

PMP : Pathos Moyen Pondéré

ANESM : Agence Nationale de l'Évaluation Sociale et Médico-sociale

PAGE : Pôle d'Activité Gériatrique

MCO : Médecine Chirurgie Obstétrique

CVS : Conseil de la Vie Sociale

EMSP : Equipe Mobile de Soins Palliatifs

GCSMS : Groupement de Coopération Sociale ou Médico-Sociale

PUI : Pharmacie à Usage Intérieur

***« Pour venir au bistrot mémoire,
je m'habille, je me fais chic comme auparavant »***

Parole de résident – Témoignage de Mme Mireille LE ROUX
Bénévole, bistro mémoire à Rennes le 22 mai 2012

INTRODUCTION

Depuis plusieurs années, le monde médico-social est en pleine mutation. Les données prospectives mettent en évidence l'ampleur des changements qui vont caractériser la population âgée dans les années à venir.

Les Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) se trouvent au cœur de cette transformation et les textes réglementaires qui les régissent en sont la preuve. L'enjeu est de permettre à des personnes âgées, même fragilisées par la dépendance de conserver leurs droits, comme tout citoyen et de préserver également leur intégration au tissu social.

Un des principaux facteurs à l'origine de cette mutation, est un facteur démographique. La population de très grand âge est en forte progression et donc la demande d'accueil dans les EHPAD est en constante augmentation.

En général, les personnes âgées préfèrent rester le plus longtemps possible chez elles, à proximité de leur famille et de leurs amis sans pour autant devenir une charge pour eux. Souvent, un hébergement en EHPAD, représente, le dernier domicile, l'accompagnement en fin de vie.

Cependant les EHPAD sont, avant tout, des lieux de vie avec un projet de vie individualisé, qui intègre la dimension législative et capacitaire de l'établissement et du résident. Il est élaboré pour chaque résident, mis en place avec ses proches et toute l'équipe soignante. Un projet de vie c'est une orientation vers..., et non un bilan sur..., c'est une projection de la personne dans l'avenir, qui tient compte de ses aspirations, de ses choix, mais aussi de ses handicaps et donc de ses besoins. Le projet de vie individualisé, est un projet structurant. A chaque nouvelle construction ou rénovation, les EHPAD ont pour objectif et mission, dans leurs mutations, de miser sur le confort du résident. Principal levier de ces transformations, les fonctions logistiques sont de plus en plus lourdes pour les établissements, mais également par leur poids dans la facturation aux résidents. Il s'agit donc d'apporter une réponse aussi bien en terme de qualité, de démarche, d'organisation et de mutualisation.

Dans ce management des fonctions transversales de la Supply Chain¹, la fonction linge fait partie de ces problématiques logistiques, qui s'ouvrent à l'établissement par une double entrée. D'une part, la prestation du linge hôtelier auquel il convient d'adjoindre les tenues de travail du personnel et d'autre part, l'entrée la plus sensible, celle qui fera l'objet de mon analyse, le vêtement, dans le vêtir des résidents. En effet, le vêtement est pour le résident un lien précieux avec le monde extérieur et familial. Il est porteur d'une empreinte affective forte.

¹ Supply chain : La supply chain, ou chaîne logistique, désigne l'ensemble des flux physiques ou d'informations et les processus de mise à disposition des produits et services au client final.

Le rôle du directeur est de considérer le vêtir comme une des valeurs qui doivent guider ces démarches de respect des choix de la personne accueillie, de cadre de vie agréable, de professionnalisme des intervenants et de l'organisation institutionnelle. Dans ce cadre, le vêtir est un vecteur principal de l'apparence, une valeur importante pour les personnes âgées en EHPAD. *« On devrait vieillir avec la beauté. Ou plutôt, on devrait se soulager de la vieillesse par la beauté »*².

Pour toutes ces raisons, il s'agit d'envisager une réponse adaptée à la problématique du vêtir en EHPAD tant pour le résident que pour l'image qu'il renvoie aux autres *« J'avais pris l'habitude de regarder les pensionnaires. De vraiment les regarder. De les considérer non pas comme des figurants de la maison de retraite, mais comme des hommes et des femmes qui avaient eu des vies »*³.

En tant qu'ingénieur logistique, responsable, entre autre, du linge de plusieurs EHPAD, le thème du vêtir s'est naturellement imposé à moi. Mais c'est la parole d'un résident, *« Pour venir au bistrot mémoire, je m'habille, je me fais chic comme auparavant »*, qui m'a permis de réaliser qu'au-delà de l'aspect technique le vêtir avait sans doute une dimension psychologique, physique et sociale. Le vêtir, est une notion liée aux vêtements qui sont selon le dictionnaire le Petit Robert des, *« Objets fabriqués pour couvrir le corps humain, le cacher, le protéger, le parer »*⁴.

Cet aspect, ne peut être appréhendé que par l'analyse des observations, des faits et des comportements des résidents à travers la question de départ suivante :

Quelle est l'importance du vêtir dans la vie des résidents en EHPAD ?

C'est, cette problématique du vêtir, que je me propose d'approcher en deux temps.

Dans un premier temps, je vais effectuer une journée d'observation « dans la peau de ... » au sein de l' EHPAD des Albizzias (annexe N°2). Dans un deuxième temps fort de ces observations, et à partir de mes hypothèses, je vais recueillir à l'aide d'un guide d'entretien (annexes N°3-4-5-6), l'avis de résidents, de professionnels et d'accompagnants. Hypothèses de départ : Je pense que l'intérêt de développer le vêtir comme un outil au service du directeur est essentiel, pour plusieurs raisons. Cela permet pour le résident :

- de développer ou redécouvrir l'envie de soigner son apparence et se vêtir ;
- de tisser ou maintenir le lien social ;
- d'entretenir ses capacités intellectuelles et physiques ;
- de découvrir de nouveaux savoirs ou savoir faire.

Après cette journée d'observation et l'analyse des réponses à mon guide d'entretien, je m'attacherai dans le développement à traiter des enjeux du vêtir (Partie 2), puis proposer des actions de valorisation du vêtir (Partie3).

2 FOENKINOS D, 2011, Les souvenirs, Editions GALLIMARD, p49

3 Ibid, p 50

4 Dictionnaire Le Petit Robert (1973), Paris,p1895

1. LA SITUATION DE L'ETABLISSEMENT

1.1. PRESENTATION DE L'ACTIVITE

Le Centre Hospitalier de Dax-Côte d'Argent est un établissement de santé aux activités réparties sur 6 sites offrant un ensemble de près de 1000 lits et places. Il assure les soins préventifs, curatifs ou palliatifs ainsi que les examens de diagnostic. Il dispense à ce titre, avec ou sans hébergement :

- des soins de courte durée en médecine, chirurgie, obstétrique ;
- des soins de suite ou de réadaptation à des malades requérant des soins continus, dans un but de réinsertion ;
- des soins de longue durée aux personnes n'ayant pas leur autonomie de vie, et dont l'état nécessite une surveillance médicale constante et des traitements d'entretien ;
- des soins psychiatriques.

Le Pôle d'Activités Gériatriques du Centre Hospitalier de Dax - Côte d'Argent, développe un travail en réseau avec les partenaires institutionnels (EHPAD notamment) du territoire de santé. Il a structuré une filière complète de prise en charge des personnes âgées. Divers services peuvent être sollicités en fonction de la pathologie et du degré de dépendance. La filière gériatrique du Centre Hospitalier de Dax comprend :

- Soins de Suite et de Réadaptation gériatriques (SSR) : 70 lits
- Court Séjour Gériatrique : 30 lits
- 1 hôpital de jour (évaluation gériatrique, psychogériatrie).
- 1 consultation mémoire et consultation gériatrique avancée.
- USLD : 100 lits
- Les EHPAD : 255 lits dont 110 lits aux "Les Albizzias" lieu de mon observation.

Le territoire de recrutement est globalement, le territoire d'influence du CH Dax Côte d'Argent (Pays Adour Landes Océanes) et notamment la proche couronne de l'agglomération dacquoise (87% Dax et environs) et (13% hors département) pour rapprochement familial.

Le dernier GMP⁵ validé est de 732 et le dernier PMP⁶ validé est de 168 (évaluation PMP septembre 2011, non validé : 222).

1.2. LES RESIDENTS A L' EHPAD DES ALBIZZIAS

5 GIR Moyen Pondéré : c'est le niveau moyen de dépendance des résidents d'un établissement, plus il est élevé, plus le niveau de dépendance des personnes est élevé.

6 Pathos Moyen Pondéré : c'est un indicateur global de charge en soins pour la prise en charge des poly-pathologies dans une population donnée.

1.2.1. L'entrée des résidents en institution

L'entrée en institution est un moment difficile pour tous, plus encore pour les personnes qui n'ont souhaité cette entrée. Lorsqu'elle est choisie, cette démarche d'entrée en EHPAD est une décision ultime et certainement une des plus difficiles dans le parcours d'une vie. *« Le grand âge ne génère pas la dépendance, la maladie y contribue. Si l'on doit à tout prix accompagner la perte d'autonomie physique et/ou psychique, nous devons également la prévenir. L'entrée en institution peut le permettre via une démarche volontaire et accompagnée »*⁷.

Ainsi, à l' EHPAD des ALBIZZIAS, chaque entrée est accompagnée quel que soit l'autonomie du futur résident, ceci afin que les professionnels informent correctement les personnes âgées. L'établissement dispose d'une procédure d'accueil, et d'un livret d'accueil remis à l'entrée du résident. Il dispose également d'un contrat de séjour et d'un règlement intérieur qui sont délivrés lors de la rencontre de pré-admission lorsque celle-ci peut être organisée ou alors lors de l'admission.

La mise en œuvre de l'observance des recommandations de l'ANESM⁸ pour ce qui concerne le plan « bientraitance⁹ » est, appliqué. Les évaluations des pratiques professionnelles sont effectuées à travers les certifications et la mesure de la satisfaction réalisée auprès des résidents et des proches.

En ce qui concerne la problématique du vêtir, lors de l'accueil des résidents, la constitution d'un trousseau type est donnée à titre indicatif. Ce trousseau identifié aux noms et prénoms du résident, tient compte des habitudes vestimentaires et de l'état de dépendance du résident accueilli. La prestation linge et son entretien sont repris dans le livret d'accueil.

1.2.2. Les droits des résidents

Pour la personne âgée, institutionnalisée, le vêtement est la seule chose de palpable qui lui reste et dont nous ne devons pas la séparer. Cette partie d'elle-même qui l'accompagne encore, devient un antidote nécessaire pour éviter les angoisses liées à l'abandon, les frustrations liées à cette séparation. Les droits du résident, se manifestent par une plus grande reconnaissance de la capacité des personnes accueillies à exprimer leurs besoins, leurs attentes et leurs appréciations du service rendu. C'est la loi n°2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale qui a permis une meilleure prise en compte de l'usager, de ses besoins et attentes. Le vêtir devient donc pour le

7 GUICHARDON M,(2005), Quand l'entrée en ehpad est un choix, Gérontologie et société 1/2005 (n° 112), Editions Fond. Nationale de Gérontologie, p162

8 Agence Nationale de l'Évaluation Sociale et Médico-sociale

9 La bientraitance est une démarche collective pour identifier l'accompagnement le meilleur possible pour l'usager, dans le respect de ses choix et dans l'adaptation la plus juste à ses besoins.

résident, un support d'accompagnement dont la loi garanti la dignité, le libre choix, l'autonomie, le maintien de l'indépendance dans la vie quotidienne, le respect de l'individualité, et l'intégration dans un projet personnalisé. Ne pas les "séniliser" ni les "infantiliser" mais les considérer comme des citoyens à part entière. *« Le respect de l'individu passe aussi par le respect de ses choix. (...) Je pense de la même façon au choix des tenues vestimentaires. Si un résidant met souvent un gilet alors que celui-ci est un peu déchiré, usé ou qu'il a une couleur passée de mode, il ne faut pas lui interdire de le porter. Pourquoi ce vêtement fétiche ne serait-il pas au contraire prétexte à une évocation de son histoire ? »*¹⁰

Le vêtir en EHPAD, semble trouver un regain d'intérêt. Regain justifié, par l'obligation pour tous les établissements de santé publics ou privés de faire l'objet d'une procédure externe d'évaluation, centrée sur le résident, sa famille et précisée dans la convention tripartite.

1.2.3. La participation des résidents au fonctionnement

Le conseil de la Vie Sociale (CVS) est mis en place avec la participation des représentants d'usagers. Institué par la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale et concrétisé par le Décret n° 2004-287 du 25 mars 2004 relatif au conseil de la vie sociale, le Conseil de la Vie Sociale est un outil destiné à garantir les droits des usagers et leur participation au fonctionnement de l'établissement d'accueil.

Il se réunit deux fois par an, un compte-rendu est alors établi pour être affiché dans l'établissement. Des réunions d'échange et d'information avec les familles ont également lieu une à deux fois par an (selon l'actualité ou sur demande particulière). Le CVS est un lieu d'échange et d'expression sur toutes les questions intéressant le fonctionnement de l'établissement dans lequel est accueilli l'utilisateur.

Lieu d'échange et d'expression sur toutes les questions de fonctionnement, le CVS, pourra aborder les problèmes liés au vêtir comme, le non respect du libre choix, le respect du temps d'habillage, la réactualisation du trousseau, ou le circuit du linge (linge qui ne revient pas ou tardivement, linge abîmé, problème qualité...). L'objectif étant de mieux comprendre les éventuels problèmes et surtout d'y remédier.

1.3. NOTION DU VETIR EN EHPAD

1.3.1. La définition du « VETIR »

10 Agence Nationale d'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux (Anesm), 2011, Qualité de vie en Ehpac (volet 2) – Organisation du cadre de vie et de la vie quotidienne, SAINT-DENIS, p45

Se vêtir fait partie de notre culture, c'est un usage de nos sociétés occidentales. Se vêtir relève donc d'un acte volontaire. C'est au travers de cet acte que j'aimerais m'intéresser à la dimension donnée au vêtement du résident en EHPAD. Mais, qu'est-ce que le vêtir ? Selon le Petit Robert « Habiller, couvrir d'un vêtement »¹¹. Pour l' Organisation Mondiale de la Santé (OMS), cette dimension est fondamentale, « être en mesure de se vêtir est une des activités essentielles de la vie ».

1.3.2. La tenue vestimentaire

La tenue vestimentaire est un facteur majeur de l'état de bien-être psychologique des résidents. Avant leur arrivée au sein de l'EHPAD, leurs vêtements étaient choisis et utilisés pour s'adapter aux besoins environnementaux et sociaux ; mais également pour se conformer aux aspects psychologiques et physiques de l'environnement dans lequel ils évoluaient. La façon de se vêtir reste toujours une forme de communication non verbale « *La communication non verbale, c'est aussi la façon de se vêtir, (maquillage, tatouage, styles de vêtements)* »¹², même au sein de nos établissements et c'est certainement, le moyen le plus visuel d'exprimer ses valeurs personnelles. Le vêtir reflète non seulement une partie de la philosophie de la personne mais révèle également ses habitudes de vie. « *Car il est un marqueur essentiel de l'identité personnelle* »¹³. Le vêtement permet de garder la mémoire, c'est ici comme un dernier refuge réel. Le vêtir transmet les témoignages d'une vie, d'un passé, d'une histoire. Le vêtir est donc à considérer comme une sorte de thérapie, un plaisir, un projet de vie pour exister. « *Etre bien* » dans son vêtement, c'est « *être bien* » dans sa tête et dans son corps.

1.3.3. L'apparence vestimentaire

Pour les résidents comme pour leur famille, le choix d'un vêtement plutôt qu'un autre n'est pas dû au hasard mais est bien raisonné. Il permet d'améliorer son apparence physique, de respecter sa personnalité, de se faire accepter, d'afficher son statut, ou d'en retirer une satisfaction personnelle. L'apparence pourrait se définir ainsi « *Apparence n'est pas portrait. Pas simple translation de soi jusqu'à l'extérieur, livraison d'un dedans à la visibilité. Elle est choix, choix second qui puise au choix premier. Vérité choisie et composée comme un bouquet* »¹⁴. Par ces choix différents, chaque personne est unique. Elle a sa propre vision, à laquelle elle s'efforce de correspondre. Pour la plupart des

¹¹ Dictionnaire Le Petit Robert (1973), Paris, p1896

¹² DORTIER JF et CABIN P, 2088, La Communication – Etat des savoirs, 3e édition actualisée, Editions Sciences Humaines, p51

¹³ KAUFMANN JC, 1992, La trame conjugale – Analyse du couple par son linge, Editions NATHAN, p10

¹⁴ RAYNAL H, 2001, L'apparence infinie, La Découverte, Revue du MAUSS, 2001/1-N°17, pp. 410-438, Disponible sur Internet : <http://www.cairn.info/revue-du-mauss-2001-1-page-410.htm>

résidents le vêtement conserve encore une marque affective forte avec des liens extérieurs. Chaque jour, inconsciemment, le choix d'un vêtement est pour certains, une réalité bien complexe. Il ne faut donc pas négliger ces nombreux facteurs de l'apparence qui sont en jeu et qui peuvent influencer sur le moral ou le comportement quotidien des résidents. Ces aspects psychologiques de l'apparence, sont néanmoins guidés par les quatre fonctions premières du vêtir qui sont la protection, la pudeur, la parure et la parole. Dans cette communication, le vêtement est un langage que nous tenons aux autres pour les avertir de ce que nous sommes et de ce que nous aimons, *« la communication par l'intermédiaire du vêtement est réciproque : elle se produit au sein d'une communauté où chacun remplit les deux rôles, celui d'émetteur et celui de récepteur »*¹⁵, Cette expression silencieuse de l'apparence, relève de la psychologie et de la sociologie.

1.3.4. La constitution du trousseau

Dans cet EHPAD, les appartements sont équipés et meublés avec les objets personnels de chaque résident. Le linge plat, comme les vêtements font partie intégrante de l'environnement direct du résident et des lieux dans lesquels il vit et il reçoit. C'est dans son espace privé, que le résident développe un lien social et façonne l'image qu'il veut donner de lui. L'établissement se doit de lui fournir une prestation à la hauteur des ses droits : du linge et des vêtements propres, soignés et non déchirés.

Ici, chaque résident entre en structure avec un ensemble de linge, serviettes de toilettes, draps, nappes et vêtement personnels. La structure ne fournit aucun textile. Ce linge est donc choisi par le résident, en fonction de plusieurs critères car aujourd'hui, *« L'habillement des résidents est en pleine mutation, suite aux modifications des habitudes vestimentaires. D'un habillement plus ou moins standard, il est passé à un habillement diversifié qui traduit les souhaits de continuer à utiliser ses propres vêtements lorsque l'on doit intégrer une structure d'hébergement »*¹⁶. Ce choix lors de la constitution du trousseau, est donc réalisé en fonction de ses goûts, sa personnalité, ses moyens financiers, son milieu social, ses habitudes de vie, et les possibilités de stockage de l'établissement. Choix sans doute cornélien pour le résident, qui l'oblige à faire un tri, à éliminer des vêtements auxquels il tient. Des vêtements qui représentent toute une vie et parfois même une histoire familiale, un passé où la notion de trousseau était prépondérante. Le linge était alors brodé aux initiales de l'individu. Rien à voir avec l'anonymat actuel de notre linge de maison. Quand ces personnes âgées arrivent à la maison de retraite elles viennent avec un ou deux grands sacs de voyage qui contiennent

15 DELAPORTE Y, 1980, Le signe Vestimentaire, L'homme, Éditions EHESS, tome 20 n°3. pp. 109-142, disponible sur Internet : <http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/hom>

16 URBH (Union Responsable Blanchisserie Hospitalières), 2001, Guide sur la fonction linge dans les établissements de Santé, p12

surtout des vêtements, et le fameux trousseau avec le nom et le prénom soigneusement cousus sur chaque pièce. Parfois maladroitement, le personnel demande aux familles de coudre les étiquettes sur les quatre côtés afin de faciliter la distribution du linge. Le linge est alors déshumanisé. L'aspect affectif est nié, il n'a plus d'histoire, il est interchangeable.

2. LE VETIR OBSERVER A L'EHPAD DES ALBIZZIAS

2.1. OBSERVATION DE LA DIMENSION PSYCHOLOGIQUE

2.1.1. L'importance accordée au vêtir

J'ai pu remarquer que l'importance accordée au vêtir semblait directement être liée à la dynamique de l'établissement. En effet, les rendez-vous sociaux à l'intérieur comme à l'extérieur de la structure, contribuent à maintenir l'importance de l'apparence individuelle. Ici, la plupart des résidents souhaitent donner la meilleure image d'eux-mêmes lors des manifestations organisées par l'EHPAD. Pour preuve, les mots de l'un d'entre eux, lors de mes entretiens, selon lequel « être bien habillé, c'est retrouver le plaisir de se sentir regardé ». Cette estime de soi, maintient et privilégie le lien social, l'intégration ou l'appartenance au groupe. A l'extérieur cette fierté, s'affiche et s'observe face à un public non familier de l'établissement (lors des messes, des fêtes, des sorties individuelles, des rendez-vous personnels ou simplement même pour aller parfois faire quelques courses en ville).

Ce vêtement qui nous révèle, nous colle à la peau « *Il est habit avec lequel on s'identifie au point de ne pouvoir s'en séparer, le vêtement qui colle à la chair. Il est si bien incrusté en nous que l'on est devenu lui* »¹⁷. Le langage muet du vêtir est significatif lorsque l'on a tendance à s'habiller avec les mêmes tenues, le même modèle ou la même couleur. Un vêtement sombre par exemple, peut affecter l'humeur ou au contraire un vêtement coloré peut donner une impression de joie.

Au cours de mes entretiens avec le personnel de cet EHPAD, certains soignants m'ont dit que la façon de se vêtir d'un résident était, un réel baromètre psychologique. Souvent, cela constitue pour eux un signal d'alarme lorsqu'une négligence inhabituelle est observée, comme un résident coquet qui ne prendra plus soin de sa tenue vestimentaire (vêtement souillé, mal fermé, dépareillé, ...). Ce manque d'attention devient à un premier niveau révélateur de difficultés ou d'un mal être. Cela peut être même le premier indice d'une dépression. De la même façon, une dégradation de la vitesse d'habillage est liée parfois à un manque d'intérêt pour son apparence, tout autant qu'à une réelle diminution

17 DESCAMPS M.A, 1972, Le nu et le vêtement, Edition Universitaire, Paris, p22

des capacités physiques, avec l'apparition de difficultés motrices dans la réalisation des gestes. Là encore le vêtir devient un réel indicateur.

De même, la baisse de l'acuité visuelle sera signalée par l'équipe lorsqu'elle observera chez un résident le port inhabituel de vêtements tâchés ou déchirés. La désorientation temporo-spatiale ou l'apparition de troubles cognitifs sont observés et signalés lorsque le personnel constate une dérive dans le port de vêtements non adaptés à la saison, ou en inéquation avec le déroulement de la journée. Les soignants alors attentifs vont souvent trouver dans la chambre du résident la confirmation de leurs soupçons. Cette dérive est en général accompagnée d'un mauvais rangement des vêtements dans les placards. Pour toutes ces raisons, le personnel de l' EHPAD des Albizzias m'a dit porter une attention et une vigilance toutes particulières au vêtir et à l'apparence globale des résidents. Pour le cadre de santé de l'unité, cette observation et cette prévention doivent rester très discrètes, pour évaluer et confirmer cette dérive. Je n'ai d'ailleurs observé que des gestes discrets mais efficaces, justes dans le rangement, surs et délicats dans l'aide à l'habillement. Ainsi avec leur savoir faire, leur expérience, les soignants restent les meilleurs observateurs du vêtir des résidents. Loin d'être anodines, ces observations font partie de la transmission des informations entre les équipes, pour prévenir toutes dérives psychologiques.

2.1.2. L'accord du résident dans le vêtir

Cette dimension psychologique du libre choix des vêtements m'est apparue primordiale. Aux Albizzias, pour les personnes valides, la question ne se pose pas : elles choisissent de manière libre et autonome leurs vêtements, ainsi que la fréquence de changement.

Par contre, pour les personnes dépendantes une intervention des équipes de soins, ou des aidants est nécessaire. Dans ce cas, les soignants m'ont indiqué qu'ils privilégiaient le confort, la praticité à l'esthétique tout en veillant au respect et à la dignité du résident.

Ce choix est le fruit d'un accord, commun, pour les personnes moyennement dépendantes atteintes de troubles cognitifs débutants, d'un handicap ponctuel, voir permanent. J'ai observé que ce choix s'effectue dans des conditions d'intimité et de pudeur respectées. En général, cela se passe en fin d'après midi, au calme, dans l'appartement du résident. Le soignant sollicite son accord via plusieurs choix en lui montrant le résultat définitif. L'accompagnement ainsi réalisé permet d'effectuer un choix en adéquation avec le résident, en fonction de ses goûts et de ses envies. En ceci, l'établissement est conforme aux observations de l'ANESM qui note que « 82% des

personnes aidées pour s'habiller déclarent qu'elles peuvent donner leur avis sur la tenue qu'elles portent »¹⁸.

Le personnel m'a dit que lorsque le vêtir était imposé à un résident cela devenait source de conflits, d'inconfort et même de perte de confiance. Alors, même si le temps imparti à chaque résident est ici, comme ailleurs de plus en plus limité, la place laissée au dialogue est prépondérante.

J'ai donc pu constater que pour concilier bien être psychologique et vêtir, il faut être dans le dialogue et la concertation. Rien ne doit être imposé dans le vêtir.

2.1.3. Le respect de l'image dans le vêtir

Dans cet établissement, l'intervention du personnel permet de maintenir de bonnes conditions de vie en communauté. Le vêtir semble être un des éléments facilitant la cohabitation dans le respect de l'image.

En effet, je n'ai pas remarqué de tenues trop provocatrices, ou trop ostentatoires, qui auraient pu traduire pour certains résidents, parents ou aidants un manque de respect, de pudeur, ou de décence. Bien au contraire, dans cet établissement, aucune manifestation identitaire de la part d'un résident qui puisse être interprété comme une provocation.

Dans la discussion avec l'équipe, j'ai néanmoins appris, qu'il leur était déjà arrivé d'intervenir auprès de résidents à cause d'une tenue vestimentaire trop négligée. C'est avant tout pour eux une tenue sale, ou trop défraîchie.

Veiller à ce que les résidents portent tous une tenue en adéquation avec le déroulement de la journée, est une priorité pour les soignants. La vie en établissement suppose aussi une rigueur dans le vêtir. Ils ne peuvent pas tolérer, par exemple, le port de pyjama ou vêtements de nuit en journée, dans la salle à manger. Cette image serait traumatisante pour le résident qui pourrait se projeter vers son futur éventuel avec une vision négative de sa propre personne et de la vie en institution.

Ici, les aides soignantes portent également une attention particulière aux tenues inadaptées au confort du résident. Paradoxalement, ce problème semble plus fréquent lors de l'introduction de vêtements neufs, qui entravent les capacités motrices et mettent la personne âgée en échec. Une tenue trop saillante peut, par exemple, nuire à la sécurité de la personne.

L'équipe m'a dit avoir également constaté que la santé est aussi liée au vêtir. En effet, le port de vêtements non adaptés aux saisons peut entraîner des maladies, des infections ou des problèmes liés à la déshydratation.

18 Agence Nationale d'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux (Anesm), 2011, Qualité de vie en Ehpad (volet 2) – Organisation du cadre de vie et de la vie quotidienne, SAINT-DENIS, p44

Sans compter la dangerosité régulièrement signalée auprès des familles qui habillent leurs parents avec des vêtements trop amples. Ce qui augmente les risques de chute. Ou à contrario, des vêtements trop serrés qui seront une entrave à la mobilité, une source de difficultés respiratoires, ou de difficultés de transit.

Toutes ces observations, ces témoignages du personnel de l' EHPAD, amènent à plusieurs réflexions et questionnements :

- comment faire accepter aux résidents, au-delà de l'image la réalité des nouvelles difficultés rencontrées dans leur dépendance ?
- comment privilégier à l'image, un vêtement adapté à une prescription médicale comme des bas de contention, ou l'achat de chaussures spécialisées ?
- comment concilier esthétique et confort pour garder l'image ?
- comment accepter de transformer un vêtement cher au résident, sans changer l'image ?

Le vêtir permet de construire l'image du corps, il a une fonction d'enveloppe et de protection pour la personne âgée. Cette image protectrice, rassure et stimule le résident, dans cet environnement institutionnel, où sont mises à mal son intégrité et son intimité psychique.

2.1.4. Le reflet de l'individualité dans le vêtir

L'individualité et la personnalité de l'être s'expriment aussi au travers du vêtir. Dans cet EHPAD, les résidents ont la chance de pouvoir suivre la mode grâce à un centre ville à proximité. Pour les plus valides, cette proximité leur permet de rester sensibles aux tendances, aux couleurs et aux tissus. Le vêtement reste ainsi un moyen visible et évident d'exprimer des valeurs personnelles, des goûts.

A l'EHPAD des ALBIZZIAS, chacun s'habille selon son mode de vie qu'il soit citadin ou rural. Ici, il n'est pas rare de croiser un résident coiffé d'un béret, dernier attribut de sa culture rurale et gasconne. Pour le résident citadin, le port de bijoux est un complément direct de l'apparat vestimentaire, un signe apparent de coquetterie.

En règle générale, au sein de cet établissement, les résidents privilégient en grande partie une mode neutre intemporelle, en accordant davantage d'importance au confort et à l'affect liés aux vêtements.

Dans la salle à manger, j'ai observé qu'à l'évidence, les groupes formés par les résidents avaient des codes vestimentaires liés à leurs habitudes de vie et leurs connivences. D'un côté, un groupe à tendance sport wear en sweat, pull, tee shirt, polos, débardeurs. De l'autre, plus « chic » où la classe sociale tacite est liée au port de bijoux, de foulards de marque, où les polos laissent place aux tricots en cachemire. Pour maintenir l'estime de

soi et son existence morale, le maintien et le respect de ces codes vestimentaires constituent donc une priorité pour les équipes de soins, y compris lors de l'évolution vers la dépendance, jusque dans l'accompagnement de la fin de vie.

L'uniformisation du vêtement, semble vouloir être évitée aux Albizzias, même dans le vêtir de la personne très dépendante. L'établissement n'impose pas de vêtement type, mais il propose un trousseau à l'entrée. Les équipes, conseilleront par la suite chaque résident. Ici, rien n'est imposé tant que les critères d'hygiène, de confort et de sécurité sont respectés, avec par exemple des vêtements adaptés de façon invisible aux contraintes de la dépendance, sans systèmes gênants de boutons ou de fermetures éclair, remplacés par des élastiques discrets et du velcro.

Même si les critères de confort et commodités sont déterminants pour tous, souvent il apparaît que celui de l'esthétique et de l'apparence globale soit pré déterminant autant pour le résident que pour le personnel. Se sentir en adéquation avec soi même semble constituer le meilleur des remèdes pour bien des maux. Le vêtir apparaît donc comme une valeur importante, un signe d'appartenance et d'intégration au groupe. C'est aussi une valorisation personnelle, avec un impact direct sur l'estime de soi et indirect avec l'atténuation de divers maux dissimulés. Le vêtir permet ainsi de masquer et adoucir l'image d'un corps vieillissant au regard de l'autre. Pour la personne dépendante, tout reposera sur l'adaptation du vêtement, autant que sur le dialogue pour l'adhésion aux solutions initiées par cette dépendance. Il est donc primordial que ces solutions soient validées et acceptées par la personne concernée. L'habillement représente l'unicité de la personne avec toute sa dimension de choix, de goût et d'histoire. Ces critères pour être respectés, doivent connaître peu d'évolution au cours de la vie en institution. Un, des rôles du directeur est de garantir l'une des principales missions de l'établissement, celle de respecter l'identité et l'individualité du résident.

2.2. LA DIMENSION PHYSIQUE

2.2.1. La perte d'autonomie

Les soignants reconnaissent que le processus de vieillissement engendre chez les résidents certains troubles des capacités motrices, cognitives, ou visuelles. Pour le cadre de santé de l'établissement, ces troubles s'accompagnent de l'apparition ou l'aggravation de diverses pathologies ou certaines affections comme l'incontinence. Ces changements, impactent inévitablement les habitudes de vie du résident et constituent des éléments qui affectent le vêtir.

L'âge du résident ne détermine pas les troubles liés aux processus du vieillissement. Indépendamment de l'âge, la place du vêtement reste centrale, et permet d'affirmer son

unicité, ses valeurs. Il est donc primordial pour les équipes et les accompagnants de ne pas faire évoluer le vêtement avec une connotation négative liée aux pathologies éventuelles. Souvent, les aides soignantes constatent très rapidement que les vêtements conventionnels se révèlent inadaptés à l'évolution du vieillissement, à la modification de la silhouette ou à la perte d'autonomie. Ils se révèlent surtout inadaptés pour camoufler une infirmité, une personne algique ou en fin de vie. Il s'agit alors de rendre ces vêtements plus fonctionnels, afin de favoriser la mobilité et l'indépendance dans les actes de la vie quotidienne tout en conservant l'habitude vestimentaire du résident.

2.2.2. L'adaptation du vêtir à la perte d'autonomie

Lors de mon observation, j'ai pu constater que certains critères physiologiques déterminaient le choix d'un vêtement, comme des tenues confortables adaptées aux aînés, des vêtements de coupe ample qui assurent le confort et l'aisance de la personne ayant des besoins spéciaux ou encore des vêtements faciles à enfiler. Les vêtements adaptés aux personnes en perte de capacités doivent permettre de concilier l'ensemble des critères de confort, d'ergonomie, d'hygiène et de sécurité. Aux Albizzias, la composante esthétique, est privilégiée dans le choix du vêtir, ainsi que le maintien des habitudes vestimentaires. Privilégier l'esthétique, ne veut pas dire au dépend du confort, de l'ergonomie, ou de l'hygiène et de la sécurité du résident. Bien au contraire il s'agit alors d'adapter le vêtement. Pour cela, des travaux de couture sont réalisés par la blanchisserie du centre hospitalier. Lors de mon observation, j'ai rencontré la couturière de la blanchisserie. Elle m'a expliqué qu'à la demande des familles ou des soignants, elle pouvait par exemple équiper des pantalons d'ouvertures VELCRO, à l'arrière ou sur les côtés pour des problèmes d'incontinence, ou bien ouvrir des chemises et chemisiers dans les dos, pour les rendre plus faciles à enfiler. Il lui arrivait même de confectionner certaines pièces, comme par exemple des bodys, pour les personnes incontinentes, afin de protéger discrètement leur tenue vestimentaire. La réalisation de ces travaux de couture permet d'adapter la tenue vestimentaire à la perte de la capacité à se gouverner par soi même. Ainsi le vêtir est adapté au résident et non le contraire.

2.3. LE RESPECT DE LA LOI DU 2 JANVIER 2002 ET LE VETIR

2.3.1. Respecter le libre choix

A l'EHPAD des Albizzias, il existe une réelle volonté pour favoriser l'autonomie du vêtir, par une prise en charge et un accompagnement individualisé par les équipes de soins. Ces actions sont le fruit de la réflexion de l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire. Le choix des vêtements de façon autonome et libre semble être une priorité pour le personnel. Même dans la dépendance totale où les négociations se poursuivent avec les familles pour éviter toute décision arbitraire. Cependant, certains résidents de l'EHPAD reconnaissent qu'ils se laissent parfois influencer par les opinions du groupe. Ils reconnaissent que cela les pousse à ne pas se laisser aller. Ce libre choix s'applique également aux dimensions spirituelles et culturelles dans les limites du respect de la collectivité, des critères d'hygiène, de confort et de sécurité.

2.3.2. Protéger l'intimité et la dignité du résident

J'ai observé également que dans cet EHPAD, le personnel veille à l'intégrité des rapports et des comportements humains. Leur attitude professionnelle lors du vêtir leur permet de protéger la dignité du résident, quel que soit son âge, son sexe ou son appartenance.

Au cours des actes de la vie quotidienne touchant à l'intimité de la personne, comme la toilette, l'élimination ou l'habillage, l'intégrité, la vie privée et l'intimité de la personne sont autant que possible respectés.

Cela passe par une présence discrète du personnel soignant lorsqu'elle est nécessaire. Dans le cas contraire, il laisse place à l'autonomie, au choix du lieu. Le résident peut fermer ses volets, tirer les rideaux, ou fermer sa porte pour se laver ou s'habiller.

Je n'ai évidemment pas assisté à ces moments de vie, mais à plusieurs reprises, les soignants m'ont indiqué qu'ils respectaient ces techniques de soins, comme en particulier veiller à l'utilisation de linges pour couvrir les parties du corps dénudées, sans jamais laisser un résident dénudé, avant de le vêtir.

Par contre, j'ai constaté la présence discrète et le respect des lieux. Il est demandé de sonner avant d'entrer, de fermer les portes. Le personnel hôtelier qui intervient à plusieurs reprises au cours de la journée pour la distribution du petit déjeuner, du linge, des fournitures diverses, ou pour faire le ménage respecte systématiquement ces consignes. Certains résidents expriment leurs difficultés à accepter une aide et vivent cette présence comme une intrusion dans leur intimité.

Une aide soignante m'indique aussi le malaise exprimé par les résidents valides qui se sentent mal à l'aise d'être les témoins indirects de l'habillage en cours dans la chambre voisine par le biais d'une porte entre ouverte. Ils reconnaissent se projeter dans cette dépendance, ce qui les déstabilise. Il y a donc quelques oublis d'attitudes professionnelles qu'il est nécessaire de corriger par une juste prise de conscience.

Dans cet établissement, j'ai pu observer que le personnel n'assistait pas à l'habillage des résidents valides. Il n'intervient que sur demande et cela de façon discrète avec toujours à l'esprit le respect de l'individu dans toute sa globalité.

Aux Albizzias, l'architecture de la chambre permet l'intimité de par la présence de deux paravents pour séparer la zone cuisine, de la zone chambre. Il y a une porte pour la salle de bain, le vestibule et le salon. Chaque appartement à une porte d'entrée pouvant être fermée à clé.

Suite à ces observations, j'ai pu constater lors d'une réunion de service, que protéger l'intimité et la dignité du résident était une priorité systématiquement évoquer pour confronter les difficultés de l'équipe tout en rappelant l'éthique de l'établissement à savoir la « bientraitance ».

2.4. LE VETIR, VECTEUR DE LIEN SOCIAL

2.4.1. Vêtement et appartenance sociale

Le linge, le vêtement, « l'enveloppe d'apparat » ont une place capitale, voire surdimensionnée pour la famille d'un résident en perte d'autonomie.

« Dans une société basée sur l'image, l'apparence vestimentaire peut être une cause d'exclusion »¹⁹, et les soignants ont conscience, qu'il s'agit là d'un moyen visuel de faire « bonne figure » et de rester dans les codes sociaux du groupe auquel le résident appartient. « Une des caractéristiques du vêtement, au sein d'un groupe, est qu'il est porteur de lien social »²⁰.

Cette enveloppe, lui permet également de se fondre dans la masse, de ne pas se faire remarquer ou de cacher ses difficultés physiologiques, comme le souligne N.Pellegrin « Le vêtement n'habillait pas seulement le corps, il présentait aussi l'individu et, en le mettant en accord avec les conventions, l'intégrait à une communauté »²¹.

Ceci afin de continuer à être intégré sans risque de rejet, voir de dégoût, lorsque ses propres capacités cognitives ou physiques déclinent. Lors de mon observation, il m'a bien été confirmé que de tels rejets étaient fréquents ; certains pensionnaires pouvant être intolérants. Un tel constat prouve bien que le vêtir porte les empreintes d'une vie sociale à la vue de l'autre, pour exister au sein du groupe. Le vêtir, de par sa fonction permet la reconnaissance, l'appartenance au groupe et dévoile une partie de la construction sociale, que le résident désire alors montrer. Le vêtir offre ainsi à l'autre, les traits de personnalité, les goûts et aussi l'appartenance sociale du résident. En effet, « les gestes

19 WEBER.E, 2004, Vêtement, apparences et travail social, L'institut Régional du travail Social (IRTS), p9

20 Pellegrin N. (2007), Des habits et nous. Vêtir nos identités, Presses Universitaires de Rennes, p.12

21 PELLEGRIN N, 2007, Des habits et nous. Vêtir nos identités, Presses Universitaires de Rennes, p12

et les attitudes corporelles liés aux façons de se vêtir et de se dévêtir sont significatifs de différentes classes d'âge, de sexe, de fonctions, de rangs et de statuts. Le vêtement révèle autant qu'il cache. Il est le signe et la garantie des corps sexués, du statut politique, économique, social et religieux des personnes »²².

L'intégrité du linge, du vêtement, permet alors de compenser la perte des capacités sociales liées à la baisse de train de vie, souvent en lien direct avec le paiement de la pension de l'EHPAD.

Aux Albizzias, le personnel sait que la tenue vestimentaire et l'apparence physique permettent au résident de donner une image de soi bien précise, souhaitée et en accord avec son appartenance sociale. Cela constitue donc un bon indicateur de faiblesse en cas de tenue négligée, inappropriée ou inhabituelle. Une aide soignante me faisait remarquer toute la difficulté d'interpréter cette indication lorsqu'à l'inverse le vêtement, sert d'apparat pour cacher la réalité de certains maux. Le vêtement qui enveloppe les contours du corps, est alors le gardien de l'intégrité où est mise à mal, dans cet environnement institutionnel, l'appartenance sociale du résident.

Pour l'ensemble du personnel soignant, l'attention portée au vêtir, à l'apparence peut être révélatrice d'une mésestime de soi, à la seule condition de bien connaître le passé, l'histoire et la vie sociale de la personne.

2.4.2. Vêtement et intégration sociale

J'ai pu observer que lors de certains événements de la vie dans l' EHPAD, les résidents portent une attention accentuée au vêtir. Ce sont des moments où l'on voit apparaître les bijoux, les cravates, les toilettes plus recherchées. Il s'agit de signifier sa place, socialement et se rassurer quant au sens de son existence. Le vêtir permet alors d'exister. *« Il faut encourager tous les résidents à prendre soin de leur apparence et à faire eux-mêmes leurs choix, chaque jour et en fonction des événements (visite du docteur, des enfants, d'un ami...). Les compliments à propos du choix de la couleur d'un vêtement, de sa coupe ne sont pas sans importance. Remarquer un bijou, c'est aussitôt engager son histoire et donc l'histoire de la vie du résident. (...)»²³.*

Le résident autonome, valide, donne la priorité aux besoins sociaux. Par contre, le personnel et les familles de résidents dépendants privilégient nécessairement la protection et l'adaptation aux contraintes environnementales et climatiques, sans pour autant occulter la dimension sociale.

22 GHERCHANOC F, 2007, Pratiques Politiques et Culturelles du Vêtement, Essai Historiographique, PUF, revue historique N°641, pp3-30, Disponible sur Internet : <http://www.cairn.info/revue-historique-2007-1m>

23 Agence Nationale d'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux (Anesm), 2011, Qualité de vie en Ehpad (volet 2) – Organisation du cadre de vie et de la vie quotidienne, SAINT-DENIS, p45

J'ai remarqué que certains aspects du vêtir ont des connotations négatives sur le résident, et impactent sa vie au sein de l' EHPAD :

- le port de vêtement de nuits, inappropriés aux heures de la journée ;
- le port de vêtements pensés uniquement pour s'adapter à la maladie ou au handicap du résident ;
- des vêtements abîmés, tachés ou froissés.

Tous ces critères outre qu'ils altèrent la vie sociale du résident, ont des conséquences sur son intégration dans le groupe et fragilisent ses capacités d'adaptation sociales. Un membre du personnel soignant m'a indiqué que le groupe peut rejeter un individu pour ces raisons. Je pense qu'au-delà du résident, c'est la déchéance qui est rejetée.

2.5. LA PRESTATION DU VETIR AU SEIN DE L'EHPAD

2.5.1. Les défaillances

J'ai également pu constater combien les défaillances dans la prestation peuvent être source de souffrance pour les résidents. En effet, certains effets personnels ou vêtements ont une forte connotation pour le résident ou sa famille ; le personnel ne peut ignorer cet impact. Ils sont attachés à leurs biens. L'objet est « identifié ». Il peut représenter une vie passée, un souvenir, un lien. Perdre un vêtement, c'est perdre une partie de soi, une partie de sa vie que l'on ne retrouvera pas. C'est une séparation avec ce que nous avons de plus cher.

Il est donc important de respecter chaque vêtement comme un bien, d'en assurer une prestation attentive et attentionnée pour qu'il revienne et en bon état à son propriétaire. Le respect de biens et des objets, c'est le respect de la vie privée, conformément aux dispositions de la loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, article L311-3 sur le respect de la dignité, de l'intégrité, de la vie privée, de l'intimité et de la sécurité. La qualité de la prestation est avant tout la restitution de linge hôtelier (draps, serviettes de toilette, ...) propre, non déchiré, bien repassé et des vêtements propres, sans tâches ni plis. Or le linge fragile est souvent déformé ou mal repassé.

Ces défaillances dans la logistique sont d'après mes observations de plusieurs ordres :

- des locaux inadaptés, une zone de lavage et de séchage dans les couloirs, avec une activité de repassage et de stockage au sein de l'infirmerie. Il est donc difficile dans ces conditions de parler de qualité et de respect de l'hygiène ou de la pudeur ;
- des délais de redistribution inappropriés du linge propre (parfois plus de deux jours).

La plupart des résidents disent, cependant être très satisfaits de l'aide et des conseils du personnel. Ils m'ont dit les trouver « serviables et dévoués ». Quant à la prestation elle-même les résidents reconnaissent que parfois le linge ne revient pas ou revient tardivement, parfois abîmé, ou non identifié. Mais ils restent globalement satisfaits de la prestation, ces défaillances étant relativement rares et immédiatement traitées de par la proximité du personnel et de l'unité.

2.5.2. Le désir d'être co-acteur de la prestation

Ce désir d'autonomie fait référence à l'ANESM et aux recommandations de bonnes pratiques professionnelles sur la bientraitance et en particulier sur le « Repère 1 : l'usager, co-auteur de son parcours ». Ici en l'occurrence, il devient co-producteur quand, lors de l'entrée en institution, au sein de l'EHPAD des Albizzias, la famille ou le résident lui-même fait le choix de continuer, à entretenir le linge. Cette liberté de choix, cet accompagnement de l'autonomie, tend à garder cette dernière prestation comme un lien certain avec la famille, un lien qui permet d'exister, d'être acteur de sa vie. Certains résidents m'ont exprimé le désir d'avoir des machines à laver en libre-service au sein de l'EHPAD.

Les soignants s'accordent à dire, que le traitement du linge est l'une des premières tâches déléguée dès le début de perte d'autonomie. Cela constitue souvent un échec personnel. Le résident se sent alors dévalorisé et inutile. L'incapacité pour lui de s'occuper de son linge contribue à une perte d'estime de soi.

C'est peut être la première remise en question et le premier pas vers l'acceptation de la dépendance qui mériterait une véritable réflexion en terme d'organisation de ce passage important pour les usagers.

Pour conclure ce chapitre, je dirai que cette journée d'observation, ainsi que mes entretiens avec les résidents et les professionnels de l'EHPAD des Albizzias, me confirment combien le vêtir est le reflet de l'histoire et de l'identité de la personne âgée. Même, s'il dissimule parfois les faiblesses et les angoisses du résident, le vêtir est avant tout un moyen de communiquer avec le groupe.

Dans ses fonctions successives de construction de l'image, d'adaptation au vieillissement et de représentation sociale, le vêtir permet au résident d'exister, de s'affirmer et de maintenir son identité. Véritable levier dans l'accompagnement, le vêtir est pour le directeur d'établissement une source réelle d'actions, dont certaines feront l'objet de propositions dans le chapitre suivant.

3. LES ACTIONS A MENER ET A DEVELOPPER

3.1. INTEGRER LE VETIR DANS LE PROJET DE VIE INDIVIDUALISE

3.1.1. Le rôle du directeur

Le rôle du directeur dans le vêtir est multiple et touche plusieurs aspects du fonctionnement de l' EHPAD :

- La formation du personnel : former et informer le personnel sur la dimension globale du vêtir, leur donner un panel d'outils efficaces. Il se doit de sensibiliser son personnel à l'importance du vêtir dans sa dimension psychologique, physique et sociale.
- La vie sociale de l' EHPAD : dynamiser la vie de son établissement afin de donner aux résidents l'envie de se vêtir. Le directeur se doit d'initier ou soutenir une dynamique de projets et d'animations afin de donner aux résidents un désir de vie.

Pour le directeur l'intérêt d'une telle préoccupation fait écho à la recommandation de l'ANESM sur la bientraitance et s'inscrit également dans les principes de la loi 2002-2 du 02 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale. Pour faire vivre le vêtir et lui donner du sens au sein de l' EHPAD, le directeur doit l'inscrire dans sa politique de management, associée à une démarche participative. Tout l'intérêt de ce sujet pour un directeur est de fédérer ses équipes autour de cette dimension comme vecteur de bien être des résidents. Faire prendre conscience aux professionnels que le vêtement a été une construction identitaire échafaudée à travers les différentes périodes de la vie et que le vieillissement est une période où il devient maintenant pour le résident un mode de consolation. Faire comprendre et comprendre la fonctionnalité de ce vêtement, s'est rassurer la personne âgée dans l'accompagnement.

3.1.2. Valoriser le vêtir au sein de l'établissement

Au fil de ma réflexion, il m'est apparu que le projet de vie individualisé en EHPAD dépend de trois éléments :

- la composante législative, avec la loi d'action médico-sociale (du 2 Janvier 2002) ; les plans gouvernementaux (bientraitance ; alzheimer) et la convention tripartite qui contractualise l'engagement de l'établissement. Ce cadre législatif constitue la feuille de route de l'activité de l'établissement et à fortiori inscrit le projet de vie individualisé dans un contexte de fonctionnement et de démarche de qualité.
- la dimension capacitaire de l'établissement ;
- la dimension capacitaire de la personne résidente.

Ces trois composantes de l'activité de l'établissement sont inscrites dans le projet de vie individualisé, dans un environnement de fonctionnement et de démarche de qualité. Le vêtir, dans la dimension capacitaire de l'établissement, c'est tout ce que ce dernier pourra offrir et mettre en œuvre pour assurer l'accompagnement des résidents dans l'activité liée aux vêtements. Mon analyse, ne porte que sur le vêtir dans la vie quotidienne du résident, la fin de vie posant des problèmes différents.

La dimension du vêtir doit donc être intégrée dans le schéma classique du projet de vie individualisé, pour être reprise et associée à chacun des quatre principaux domaines :

- le vêtir dans l'hébergement : la définition du trousseau, le rangement des vêtements, la prestation d'entretien des vêtements, la prestation privative et collective de la blanchisserie ...;
- le vêtir dans le soin : aborder le port de vêtements adaptés, conseillés, prescrits dans le cadre du suivi médical,;
- le vêtir pour l'aide à l'autonomie : adapter des équipements de mobilité pour le rangement, l'accessibilité aux vêtements, ou aide à l'habillement ...;
- le vêtir pour le maintien du lien social : proposer un habillement adapté, donner l'envie de se vêtir à travers des animations, organiser des sorties et activités...

Inclure le vêtir dans le projet de vie individualisé, c'est aussi garantir des propositions faites au résident pour assurer son bien-être physique et psychologique. Bien être, lié à l'apparence et à l'estime de soi. Les ressources et activités de l'établissement deviendront autant de propositions dans lesquelles le vêtir devra être reconsidéré au quotidien, tout en essayant de personnaliser les prestations.

3.1.3. Intégrer le vêtir au sein du projet de vie

En EHPAD, tout résident nécessite un accompagnement. Dans le cadre du vêtir, il faut intégrer une perte des capacités, ou une pathologie entraînant l'adaptation des vêtements. La connaissance du résident, le respect de sa personnalité, de ses habitudes vestimentaires font partie de cet accompagnement qui nécessite avant tout l'observation et la connaissance de sa dépendance et de ses capacités restantes.

Les soignants doivent donc être sensibilisés au fait qu'accompagner ne signifie pas assister. Il faut davantage considérer la dimension capacitaire de la personne à se vêtir, pour respecter ses choix et ses préférences. « Il est important de rester neutre, le vêtement fait partie des choix et de la liberté des personnes, on ne doit ni juger, ni intervenir à ce sujet »²⁴.

C'est un travail d'écoute, d'attention qu'il faut construire dans la confiance et le respect du résident. Il faut lui permettre de choisir sa tenue vestimentaire, pour qu'il se sente

24 WEBER.E, 2004, Vêtement, apparences et travail social, L'institut Régional du travail Social (IRTS), p8

respecté, acteur de son quotidien au sein de l' EHPAD, et non pas être qu'un simple objet de soin et d'assistance. Dans ce cadre là, le projet de vie individualisé devient un outil de juste équilibre qui permet de bâtir et d'anticiper les futures situations dans l'accompagnement. Le vêtir peut ainsi être un axe thérapeutique de vie et de motivation, « le résident utilise comme langage son vêtir car ce qui distingue les vêtements et leur donne un sens, c'est l'utilisation qui en est faite »²⁵.

3.2. DONNER L'OCCASION DE SE VETIR

3.2.1. Créer l'évènementiel, pour créer une occasion de bien se vêtir

A mon avis, l'intérêt de penser et de développer l'évènementiel au sein de l' EHPAD est essentiel et cela pour plusieurs raisons. Cela permet pour le résident :

- de tisser ou maintenir le lien social
- d'entretenir ses capacités intellectuelles et physiques ;
- de découvrir de nouveaux savoirs ou savoir faire ;
- de développer ou redécouvrir l'envie de soigner son apparence et se vêtir.

Mais ce projet concernant l'évènementiel doit être un projet spécifique à chaque EHPAD, car il doit prendre en compte le profil des résidents accueillis dans cet EHPAD (origine, histoire, milieu, ...). L'autre facteur qui doit être également pris en compte est le milieu familial. J'ai pu constater comme il est important de l'associer à certaines animations. Combien de sourires complices, de gestes affectueux ai-je pu observer lors de ces moments de vie. Cette participation des familles permet ainsi de maintenir un lien affectif et de lutter contre l'isolement. De même l'ouverture vers l'extérieur, les rencontres intergénérationnelles, participeraient au maintien du lien social.

Aux Albizzias, les propositions adaptées à chaque résident après un travail individuel sur les histoires de vie et les goûts de chacun pourraient être plurielles comme :

- regrouper les anniversaires pour faire comme les jours de grandes fêtes ;
- se rapprocher de la municipalité pour participer aux kermesses, aux repas organisés par la ville ;
- proposer des sorties culturelles : théâtre, cinéma, expositions temporaires ;
- aller à la bibliothèque municipale une fois par mois ;
- intervenir dans des écoles maternelles pour lire un album aux tout petits ;
- être acteur de la « feria » au mois d'Août pour s'habiller de rouge et blanc ;
- aller au marché le samedi ;
- ...

25 Blanc O. (2009), Vivre habillé, Klincksieck, Paris, p.54.

Il s'agit de créer l'événementiel, pour être chic, pour avoir une motivation, une raison pour se vêtir, sortir, faire sortir des tiroirs, foulards, nouveaux et beaux vêtements, bijoux fantaisie ou tenues inhabituelles et pourquoi pas ces jour là, un peu plus excentriques. Se vêtir, stimule les capacités intellectuelles et physiques des résidents, leur demande de faire un effort de mémoire dans le choix de leur tenue, leur donne l'envie de s'intéresser à la mode, de lire des revues de mode, stimule des désirs d'achat, d'échange ou de prêt. Valorisé dans sa tenue, le résident sera plus favorable à des rencontres intergénérationnelles. J'ai eu l'occasion de l'observer dans un EHPAD de la ville, lors de la journée du « Mai » où tous les pensionnaires étaient sur leur « 31 » pour accueillir leurs jeunes hôtes du centre aéré. C'était également l'occasion de faire participer au-delà des usagers, les professionnels, les proches, les bénévoles et la municipalité qui met systématiquement pour chaque manifestation à disposition de l'EHPAD personnels et véhicules de transport en commun, afin de participer au maintien du lien social de ses aînés. L'animation est avant tout un outil qui favorise l'émergence d'affinités, de groupes, qui stimule les relations entre résidents, soignants, familles, public extérieur et qui induit en périphérie un intérêt réel, porté au vêtement.

3.2.2. Sensibiliser le personnel au vêtir

Le vêtir est porteur d'une marque affective et les vêtements, influencent notre humeur. Ces comportements identifiés, peuvent aider à mettre en place des projets peu ambitieux, mais efficaces, comme des ateliers de couture pour modifier sa garde robe, entretenir leur estime de soi « *être utile, donc en vie* ». Les résidents pourraient réparer, modifier ou adapter les vêtements à son corps ou à celui des autres résidents. Avoir un projet, stimule, donne une motivation au quotidien. Parfois de simples changements, de vêtements sont l'expression d'une évolution du comportement et de l'humeur. Une telle méthode tournée vers l'animation serait un véritable support d'observation et de promotion du bien être psychologique et physique pour augmenter les moments de "mieux-être" au sein de l'EHPAD, ainsi que la santé des résidents comme la définit l'OMS « La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ».

Dans la relation avec la personne, il est important de ne pas "faire à la place" pour aller plus vite, mais de respecter son rythme, de valoriser son autonomie et son image de soi. Le personnel doit faire preuve de patience auprès de personnes qui refusent de se vêtir, les stimuler lorsqu'elles manifestent un désintérêt pour leur apparence physique ou faire participer la famille pour qu'elle apporte des vêtements adaptés à l'état de leur parent. Les principaux objectifs étant de favoriser l'image corporelle et l'esthétique dans le choix des formes, des couleurs et d'ajuster les vêtements pour qu'ils soient plaisants sur le corps.

J'ai pu observer parfois une image dégradante comme des jupons qui dépassent, des bas qui "tirebouchonnent", les braguettes mal fermées, etc. Formé par la couturière de l'établissement pour apprendre à repérer tout vêtement troués, déchirés ou sans boutons, le personnel doit être sensibilisé au bon état du vêtir.

3.2.3. Former le personnel à l'interprétation des couleurs

« Etes vous sûr de porter les couleurs qu'il vous faut ? », question d'actualité...

Dans le vêtir « Le vêtement est le premier outil qui reste fixé sur le corps »²⁶ et les couleurs sont primordiales à la fois pour le bien être de la personne que pour l'image qu'elle peut projeter. Il est donc important de former les soignants à cette notion. Ils peuvent ainsi aider les résidents à choisir et surtout ne pas se tromper dans les couleurs de leurs vêtements. La peau claire ou mâte, les yeux clairs ou foncés, les cheveux blonds ou bruns, sont les points qui permettront de définir les couleurs les plus adaptées à la personne. Ainsi, les résidents bénéficieraient de conseils avisés pour choisir.

Dans la panoplie de nouveaux métiers et formations, il existe des conseillers couleurs qui sont là pour aider à nous mettre en valeur. Il serait peut être intéressant de former une auxiliaire de vie sociale (AVS), pour créer un atelier, une animation autour du conseil en image, de l'assemblage maquillage et couleur du vêtir. Cette animation devrait aider le résident pour choisir la couleur dominante de son vêtir. Cela n'est pas du « relooking » car l'objectif n'est pas de transformer les résidents, mais simplement leur donner envie de se mettre en valeur. J'avoue, avoir parfois croisé dans un couloir, un résident qui me semblait triste, fatigué, mais en réalité manquait-il de vitamines pour avoir meilleure mine ou de couleurs dans son vêtir pour exister à mes yeux ? A l'avenir cette notion devrait être prise en considération dans les EHPAD.

3.2.4. Désigner un observateur ou défenseur du vêtir

Je pense que dans un EHPAD, la liberté de s'habiller, est aussi importante que celle d'aller et venir. La notion de vêtir en EHPAD reste floue. C'est un sujet négligé, voir méconnu alors qu'il touche à l'intimité de la personne, « *Se vêtir c'est accentuer ce que l'on est intimement* »²⁷. Les familles sont parfois dépassées par cette notion du vêtir. Elles doivent non seulement gérer la partie financière mais aussi adapter le vêtement aux problèmes de santé de leur parent. Parfois une forme de maltraitance vestimentaire apparaît. Elle peut être la conséquence de difficultés financières ou pire de maltraitance psychologique souvent taboue. C'est pourquoi, on pourrait responsabiliser et former une

²⁶ Ibid, p22

²⁷ WEBER.E, 2004, Vêtement, apparences et travail social, L'institut Régional du travail Social (IRTS), p11

AVS dont la mission serait d'observer le vêtir des résidents, de faire une information auprès des familles sur les erreurs faites, afin de prévenir toutes dérives du vêtir.

3.3. PERMETTRE DE SE VETIR

3.3.1. Préserver la coquetterie au sein de l' EHPAD

La coquetterie n'a pas d'âge, c'est même un gage de bien être des résidents, car « La coquetterie n'est pas l'apanage des femmes jeunes et des citadines »²⁸. « La coquetterie n'est pas le propre des villes ou même des grandes villes. Elle n'est pas non plus réservée aux plus jeunes et ne disparaît pas chez les plus vieux »²⁹, simplement avec le temps, elle demande un peu plus de patience et de temps. Mais soigner son apparence permet aussi de rester bien dans son corps. La coquetterie doit être bien davantage prise en compte par les institutions qu'elle ne l'est actuellement.

Dans nos établissements, nous devrions considérer le vêtir sous une dimension thérapeutique. Etre bien habillé change le regard que l'on porte sur le résident, et au final sur l'établissement. Ce changement de regard, modifie également les rapports sociaux. La coquetterie dans le vêtir devient une forme de respect vis-à-vis de l'autre, « *Le vêtement dégage toujours un sens, on ne porte pas un vêtement par hasard. Dans une société d'apparence on ne peut pas faire l'impasse sur le look (mal habillé = mal accepté)* »³⁰. Il permet de renvoyer une image agréable. La coquetterie ne s'invente pas. En général les résidents qui étaient sociables le restent et ceux qui étaient coquets continuent à l'être. Conserver un brin de coquetterie au quatrième âge, c'est aborder encore plus sereinement le prochain grand âge.

3.3.2. Créer une bourse aux vêtements

La création d'une bourse aux vêtements, serait à la fois un levier idéal pour échanger, travailler ensemble mais aussi pour mettre en place un projet. Pour créer un tel évènement social, il ne faut pas hésiter à proposer de nombreux vêtements sélectionnés chez les résidents, mais aussi en provenance de dons privés. Cette occasion permettrait également de faire le tri dans les placards et les armoires, sans jeter, mais en pensant aux autres. Un geste citoyen plus qu'une simple animation. Initier une bourse aux vêtements de ce type, permettrait de mettre en place une organisation minutieuse, un travail consciencieux pour préparer, étiqueter et présenter les vêtements, propres et non démodés. Une bourse aux vêtements c'est aussi une participation active des résidents,

28 Herpin N, 1987, L'habillement et le corps, In: Economie et statistique, N°196, Février 1987, p55

29 Ibid, p58

30 WEBER.E, 2004, Vêtement, apparences et travail social, L'institut Régional du travail Social (IRTS), p9

avec des fonctions à tenir, comme le tri (des vêtements, chaussures, bijoux, sacs à main, ceintures...), l'enregistrement, l'étiquetage, le rangement (par catégorie, par taille), l'installation des tables, des portants, organiser l'essayage et bien sûr tenir la ou les caisses. Les invendus seraient donnés par exemple à un organisme caritatif. Les bénéfices réalisés sur les ventes serviraient à financer la poursuite des animations pour renforcer les liens entre les résidents de l' EHPAD et la ville en organisant des rencontres, mais aussi des sorties au cinéma, au musée, au jardin.

3.3.3. Ouvrir une boutique au sein de l'EHPAD

La création d'une boutique permanente à l'intérieur de l' EHPAD serait une idée intéressante. Une boutique avec des articles et des vêtements, pour permettre aux résidents de venir chiner. L'idée me paraît novatrice pour deux raisons :

- dans le cadre du vêtir, cela peut permettre aux résidents de trouver des articles adaptés à leurs problèmes ;
- dans le cadre d'animation cette boutique pourrait être tenue par les résidents eux-mêmes. Ce serait un lieu de vie et de rencontre.

Les vêtements pourraient provenir de dons des familles, de bénévoles, de personnes habitant la commune, de rachat des anciens vêtements aux personnes âgées. Autant les proposer sur portant en exposition afin de pouvoir y trouver tout au long de l'année des pulls, des robes, des manteaux, mais aussi des accessoires comme des sacs, des foulards, des chapeaux, pour le plus grand bonheur de tous, à des prix raisonnables.

Pour les résidents, une boutique au sein de l' EHPAD, serait un lien social qui redonnerait le goût et l'envie de se vêtir. Une ou deux fois par an, une bourse aux vêtements pourrait ainsi permettre d'écouler les stocks et renouveler le stock.

3.3.4. Organiser un défilé de mode pour et par les résidents

Parmi l'ensemble des résidents, j'ai remarqué que certains ont encore un intérêt pour la mode et se tiennent au courant des dernières tendances vestimentaires. Pour maintenir ou susciter cet intérêt, on pourrait tenter le pari audacieux de les faire participer à un défilé de mode. On pourrait demander la participation d'un fournisseur pour réaliser avec l'aide des résidents qui le souhaitent une présentation, suivie d'une vente éventuelle de vêtements, en prêtant une garde-robe, pour qu'elle soit, dans le cadre d'une animation, présentée lors d'un défilé de mode. Défilé, réalisé par des résidents, encadrés par les équipes de l' EHPAD. Cela permettrait de stimuler certains désirs de vêtements. Présenter ainsi une collection, n'a rien d'extraordinaire en soit, mais cette recherche de l'innovation combine le ludique, l'utile et l'agréable pour les résidents comme pour les

sociétés. Ce défilé pourrait être ouvert au public en créant une véritable animation locale. La volonté d'ouvrir un tel événement hors EHPAD, est de permettre à d'autres personnes de l'extérieur d'y participer, comme les personnes âgées vivant à domicile, car « Le défilé est, bien sûr, une sorte de catalogue vivant des créations d'une marque. Au défilé est lié le magasin, la boutique - »³¹. Organisé une ou deux fois par an, un tel défilé contribuerait à mettre tous les atouts de la personne âgée en valeur. Il permettrait également à chaque participant d'exister individuellement, et à l'ensemble de suivre l'évolution des vêtements adaptés au respect de la dignité de la personne, ce qui peut être un atout pour certaines personnes âgées dont la mobilité tend à se réduire. Enfin, cela permettrait de démontrer, que l'intérêt pour la mode est intemporel.

3.3.5. Apporter l'Internet dans le vêtir en EHPAD

L'accès à Internet en EHPAD, permettrait aux résidents les plus valides, de consulter des sites marchands de vêtements en ligne, et peut être de passer des commandes. Pour cela il faut avant tout une réelle volonté du directeur pour créer un site Internet de la structure et développer ensuite cet outil de communication au service des résidents. Parallèlement, il faut également créer un atelier d'initiation car toute consultation ou commande demande de connaître un minimum l'informatique. Pour cela, les résidents de l'EHPAD pourraient bénéficier d'une séance d'initiation à l'informatique, avec la mise en place d'animations, d'atelier du style "Résidents connectez-vous". Selon un article de presse, « *Les jeunes ont fait le succès de l'internet naissant. Mais ce sont aujourd'hui les seniors qui en assurent de plus en plus la percée. Cette catégorie fait le même usage de l'internet que les autres, l'utilisant pour communiquer, et de plus en plus pour s'informer, acheter, gérer son compte en banque. Envoyer et recevoir du courrier électronique est l'activité la plus commune pour les usagers de 64 ans et plus* »³². Avec le vêtir comme moteur, la découverte de l'informatique serait appréciée de certains résidents.

3.4. GARANTIR UNE PRESTATION DE QUALITE

3.4.1. Informer les familles

Dans la fonction linge, « l'identitovigilance » en EHPAD, c'est le rôle du vêtement dans l'identité du résident. « La fonction linge a longtemps été délaissé par les établissements alors que c'est un élément important pour les résidents (le linge permet de préserver sa

31 Blanchard G, 1991, Les créateurs de mode, In: Communication et langages. N°89, 3ème trimestre 1991. p119

32 SILVA.D, 2009, Les personnes âgées sont l'avenir de l'internet, Agence France-Presse (Madrid)

personnalité, il participe à l'estime de soi). Une lingerie de qualité participe à l'humanisation de l'établissement »³³. Les erreurs dans la prestation sont essentiellement des erreurs de distribution et de reconnaissance du linge. Toutes ces difficultés liées à la prestation sont présentes dès l'arrivée du résident : le linge non ou mal marqué, l'étiquette du linge insuffisamment fixée ou cousue, manque de linge ce qui entraîne le prêt de vêtement pas toujours démarqué. Il est donc indispensable de s'assurer de l'information faite auprès des familles. Il faut veiller à ce qu'elle soit complète et fonctionnelle.

3.4.2. Vérifier le marquage des vêtements

Le marquage du linge, doit être systématiquement réalisé en lingerie lors de l'entrée du résident. Puis, il sera poursuivi en lingerie pendant le séjour. Après le décès du résident il devra être démarqué en lingerie.

Vérifier le marquage veut dire contrôler l'identité et l'unité d'hébergement. Les plaintes des familles sont souvent identiques et concernent, le linge porté n'appartenant pas à leur parent, le linge mal rangé, le linge abîmé, ou le linge perdu. Le problème des erreurs d'identités est donc en relation directe avec les erreurs du circuit du linge. La vérification du linge doit être organisée dans tous les placard à un rythme défini qui sera au minimum de deux fois par an, mais qui pourra également être effectué au fil de l'eau à la demande en désignant et en établissant une liste des référents par unité.

3.4.3. Evaluer le suivi de la démarche

Chaque résident possède un trousseau conforme à ses habitudes vestimentaires et des vêtements adaptés aux difficultés physiques de l'habillement. Pour le résident, on doit éviter de jour comme de nuit, les chemises opérées de l'hôpital, et les vêtements prêtés non démarqués portés avec une autre identité que la sienne. Une enquête de satisfaction (annexe 1) donnée aux familles permettra d'avoir un retour sur la prestation linge. « La fonction linge a longtemps été délaissée par les établissements alors que c'est un élément important pour les résidents (le linge permet de préserver sa personnalité, il participe à l'estime de soi). Une lingerie de qualité participe à l'humanisation de l'établissement »³⁴. Le rôle du vêtement est affirmé dans le respect de l'identité du résident, de ce qu'il est et de ce qu'il a été. Le vêtement est marqué à l'identité du résident et le vêtement est marqueur de son identité individuelle et sociale.

33 Agence Nationale d'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux (Anesm), 2011, Qualité de vie en Ehpad (volet 2) – Organisation du cadre de vie et de la vie quotidienne, SAINT-DENIS, p45

34 Agence Nationale d'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux (Anesm), 2011, Qualité de vie en Ehpad (volet 2) – Organisation du cadre de vie et de la vie quotidienne, SAINT-DENIS, p45

CONCLUSION

« Les hommes se ressemblent par ce qu'ils cachent et se distinguent par ce qu'ils montrent », Paul Valéry.

Se distinguer, se montrer, le vêtir en est un des éléments moteurs. Voici donc un des nouveaux défis des EHPAD : le vêtir dans toute sa globalité et complexité, *« Travailler à partir de la tenue vestimentaire c'est réaliser un accompagnement à la construction identitaire de l'usager »*³⁵.

Ma réflexion m'a permis de réaliser à quel point le vêtir a un rôle essentiel dans la manière dont le corps vieillissant est, vécu présenté et compris. La manière de s'habiller se trouve donc à l'intersection de trois grands thèmes : le corps, l'identité et la représentation.

Comme je l'ai démontré, le vêtir peut être aussi une réponse thérapeutique, sur laquelle doivent s'appuyer les EHPAD.

« Qu'allez-vous mettre aujourd'hui ? », question apparemment banale, mais dont la réponse est représentative du fonctionnement de l'établissement dans sa prise en compte du vêtir. Cela devient en EHPAD pour le résident une liberté, un droit, un choix.

Au début de mon observation, je pensais que les personnes âgées se souciaient peu de leur apparence. Cela relevait du préjugé.

Il est impossible de présumer de l'importance qu'un individu accorde à sa tenue vestimentaire et cela quelque soit son âge. J'ai pu constater également que les liens au vêtir relèvent autant de l'image et de l'estime de soi que de son histoire et de sa personnalité.

Le vêtement participe à la mise en scène du social, du simple fait qu'il est vu et lu. Il est lu, c'est-à-dire interprété, comme indice d'une position ou d'une image sociale. La construction vestimentaire est autant une construction pour soi qu'une construction pour les autres. Par le vêtement, nous élaborons un discours pour autrui, une communication non verbale. Il signale des caractéristiques sociales, révèle des craintes.

Ma réflexion m'a permis de démontrer l'importance sociale et thérapeutique du vêtement. Il mériterait d'être mieux analysé et pris en compte. Je pense qu'aborder le vêtir des résidents par le biais des ateliers d'animations, couture, internet et défilé en EHPAD serait une des pistes intéressantes. Les personnes âgées même, dépendantes, restent des adultes avec du potentiel. A nous de savoir maintenir et stimuler ce potentiel.

35 WEBER.E, 2004, Vêtement, apparences et travail social, L'institut Régional du travail Social (IRTS), p8

Ce serait une façon novatrice de travailler sur plusieurs axes, à commencer par celui de l'entraide entre résidents qui sort renforcé de telles initiatives. C'est aussi l'occasion de rendre aux résidents une image digne, en les valorisant. Maquiller, parer et bien habiller une personne âgée, invite la personne à se redresser.

D'après moi le rôle du Directeur d' EHPAD, est central. Il doit rappeler aux équipes d'encadrement que leur mission n'est pas seulement de « laver et soigner », mais aussi de faire vivre les gens le mieux possible et que le vêtir participe à cette dimension. Lors de mon observation, j'ai pu constater, de la part de l'institution une omniprésence de recommandations ou de formations visant à améliorer la prise en charge. Comme si l'on était face à un constat d'échec, de dévalorisation du statut de la personne âgée. Le phénomène est encore plus flagrant, concernant le vêtir. Cette dimension est totalement occultée, face à un résident diminué par le poids des représentations sociales. Le vêtement reste un symbole d'appartenance à une génération, à un milieu social, ou à une idéologie. Il faut savoir en respecter les signes extérieurs naturels, comme les facteurs psychologiques, physiques et socio-culturels. Un long chemin reste donc encore à parcourir pour que la personne âgée soit toujours reconnue en tant qu'individu ayant sa place dans la société.

« L'acte de vêtement », pour reprendre l'expression de Barthes, n'est pas toujours présent dans l'esprit des soignants, alors qu'il faudrait en comprendre les multiples domaines et les différents angles d'approche. Dans les EHPAD, nous devrions prendre conscience de la nécessité de valoriser l'approche éclectique du vêtir pour le bien être de tous les résidents.

Et au-delà de l'aspect technique se rappeler en parcourant les longs couloirs de nos établissements :

« Et un jour, j'aurai leur âge. Ici, je marchais à travers qui je serais. »³⁶ .

36 FOENKINOS D, 2011, Les souvenirs, Editions GALLIMARD, p50

Bibliographie

TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES

- REPUBLIQUE FRANCAISE, 2002. Loi n° 200262 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, *Journal Officiel de la République Française*
- Plan Alzheimer 2008 - 2012

OUVRAGES

- BLANC O. (2009), *Vivre habillé*, Klincksieck, Paris, 180p
- DESCAMPS M.A, (1972), *Le nu et le vêtement*, Edition Universitaire, Paris, 406p
- DORTIER JF et CABIN P, (2088), *La Communication – Etat des savoirs*, 3e édition actualisée, Editions Sciences Humaines, Auxerre, 416p
- FOENKINOS D, (2011), *Les souvenirs*, Editions GALLIMARD, 265p
- KAUFMANN JC, (1992), *La trame conjugale – Analyse du couple par son linge*, Editions POCKET, Paris, 254p
- PELLEGRIN N,(2007), *Des habits et nous. Vêtir nos identités*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 12p
- GUICHARDON M,(2005), *Quand l'entrée en ehpad est un choix*, *Gérontologie et société* 1/2005 (n° 112), Editions Fond. Nationale de Gérontologie, p. 157-162

GUIDES ET RECOMMANDATION

- Agence Nationale d'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux (Anesm), 2011, *Qualité de vie en Ehpad (volet 1) - De l'accueil de la personne à son accompagnement*, SAINT-DENIS, 65p - Disponible sur Internet : http://www.anesm.sante.gouv.fr/IMG/pdf/reco_qualite_de_vie_ehpad_v1_anesm-2.pdf
- Agence Nationale d'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux (Anesm), 2011, *Qualité de vie en Ehpad (volet 2) – Organisation du cadre de vie et de la vie quotidienne*, SAINT-DENIS, 59p - Disponible sur Internet : http://www.anesm.sante.gouv.fr/IMG/pdf/ANALYSE_DOCUMENTAIRE_QDV2.pdf
- URBH (Union Responsable Blanchisserie Hospitalières), 2001, *Guide sur la fonction linge dans les établissements de Santé*, 50p

REVUES ET PERIODIQUES

- Magali Guichardon « Quand l'entrée en ehpad est un choix », *Gérontologie et société* 1/2005 (n° 112), p. 157-162.
<http://www.cairn.info/revue-gerontologie-et-societe-2005-1-page-157.htm>.
- BLANCHARD G, (1991), Les créateurs de mode, In: Communication et langages. N°89, 3ème trimestre 1991. pp. 118-120 - Disponible sur Internet
<http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/colan>
- DELAPORTE Y, (1980), Le signe Vestimentaire, L'homme, Éditions EHESS, tome 20 n°3. pp.109-142 - Disponible sur Internet :
<http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/hom>
- GHERCHANOC F, 2007, Pratiques Politiques et Culturelles du Vêtement, Essai Historiographique, PUF, revue historique N°641, pp3-30 - Disponible sur Internet :
<http://www.cairn.info/revue-historique-2007-1m>
- HERPIN N, 1987, L'habillement et le corps, In: Economie et statistique, N°196, Février 1987. pp. 55-63 - Disponible sur Internet :
<http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/estat>
- RAYNAL H, 2001, L'apparence infinie, La Découverte, Revue du MAUSS, 2001/1- N°17, pp. 410-438 - Disponible sur Internet :
<http://www.cairn.info/revue-du-mauss-2001-1-page-410.htm>
- WEBER.E, 2004, Vêtement, apparences et travail social, L'institut Régional du travail Social (IRTS), 29p

MEMOIRES

- NEDELEC Catherine, 2010, Réflexion autour du projet de vie en EHPAD, Master Management et santé : IFCS Montsouris/Créteil, 93p

SITE INTERNET

<http://techno.lapresse.ca/nouvelles/internet/200904/21/01-848870-les-personnes-agees-sont-lavenir-de-linternet.php>

Liste des annexes

<u>Annexe N°1 :</u> Enquête de satisfaction	p. II
<u>Annexe N°2 :</u> Approche méthodologie de la journée d'observation « dans la peau de ... »	p. VI
<u>Annexe N°3 :</u> Guide d'entretien à l'attention des professionnels et des usagers « Le Vêtir – Dimension Psychologique »	p. VIII
<u>Annexe N°4 :</u> Guide d'entretien à l'attention des professionnels et des usagers « Le Vêtir – Dimension Physique »	p. X
<u>Annexe N°5 :</u> Guide d'entretien à l'attention des professionnels et des usagers « Le Vêtir – Respect de la Loi du 2 janvier 2002 »	p. XI
<u>Annexe N°6 :</u> Guide d'entretien à l'attention des professionnels et des usagers « Le Vêtir – Un lien social » - « Le Vêtir – Une prestation »	p. XII

ANNEXE N°1 :

Enquête de satisfaction

ENQUETE DE SATISFACTION PRESTATION LINGE Accueil - Informations

DATE :

SERVICE :

Pas satisfaisant



Peu satisfaisant



Satisfaisant



Très Satisfaisant



Votre avis sur l'accueil à la blanchisserie				
Disponibilité du personnel	☐	☐	☐	☐
Renseignements & Informations	☐	☐	☐	☐
Prise en compte de vos réclamations	☐	☐	☐	☐
Votre avis sur la qualité des informations				
Information sur la localisation de la blanchisserie	☐	☐	☐	☐
Information sur l'entretien de vos effets personnels	☐	☐	☐	☐
Information sur le type de traitement du linge	☐	☐	☐	☐
Information sur le délai de la prestation	☐	☐	☐	☐
Information sur la qualité d' articles à favoriser ou éviter...	☐	☐	☐	☐

 Vos suggestions - Accueil - Informations

ENQUETE DE SATISFACTION LINGE RESIDENTS

Marquage

SERVICE :



Votre avis sur le marquage de vos effets personnels				
Procédure de marquage (pour éviter les pertes et inversions de linge)				
Qualité du marquage				
Délai de marquage				
Retour du linge (inversions entre résidents, pertes, ...)				



Vos suggestions - Marquage de votre linge

ENQUETE DE SATISFACTION LINGE RESIDENTS

Entretien - Collecte - Lavage - Retour

DATE :

SERVICE :

Pas satisfaisant



Peu satisfaisant



Satisfaisant



Très Satisfaisant



Votre avis sur la prestation d'entretien				
Qualité du lavage	☐	☐	☐	☐
Aspect du linge	☐	☐	☐	☐
Toucher du linge	☐	☐	☐	☐
Odeur du linge	☐	☐	☐	☐
Raccommodage du linge	☐	☐	☐	☐
Délai du raccommodage	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐
	☐	☐	☐	☐

ANNEXE N°2 :

Approche méthodologie de la journée d'observation « dans la peau de ... »

L'objectif est de vivre la journée type d'un résident, pour essayer d'approcher son quotidien, sa vie en institution, appréhender toute la complexité de l'organisation médicale, administrative et logistique au centre de laquelle il se trouve.

Cette observation se déroulera sur toute une journée, du lever au coucher en respectant la chronologie des instants de vie, des tâches et des horaires définis au sein de l'établissement.

Méthodologie proposée.

1°) Obtenir l'accord de la direction de l' EHPAD.

2°) Définir comme procédé d'observation, la méthode QQQQCP³⁷ (Quoi? Qui? Où? Quand? Comment? Pourquoi?), qui va me guider dans mon analyse pour étudier toutes les dimensions de l'hébergement, des activités, des temps de vie, mais également d'alimenter ma réflexion sur le thème de mon mémoire, « LE VETIR EN EHPAD : Plus qu'une fonction logistique un outil au service du directeur pour investir la dimension psychologique, physique et sociale de l'accompagnement ».

Pour cela, j'ai choisi d'adopter une démarche d'analyse critique et constructive basée sur un questionnement systématique, des résidents, des accompagnants et des soignants autour de la question de départ « **Quelle est l'importance du vêtir dans la vie des résidents en EHPAD ?** »

3) Observer **Quoi** ?

A travers les différentes activités qui rythment le quotidien des résidents, il s'agit de porter une attention particulière à la fonction linge et principalement à la tenue vestimentaire des résidents, pour analyser l'envers de la fonction, fil rouge de mon observation et sujet de mon mémoire.

Pour un résident, se vêtir quotidiennement, implique comme questionnement :

- le choix des vêtements est-il autonome et libre ?
- le respect des goûts vestimentaires est-il pris en compte ?

4) Observer **Qui** ?

Tous les résidents, des plus valides, aux plus dépendants, sans oublier les soignants. Observer la relation entre les résidents et les aide-soignants, qui sont souvent les plus

³⁷ Le **QQQQCP** a pour but de cerner le plus complètement possible un problème, une cause, une solution, une situation, une idée, etc. LE **QQQQCP** est un outil de recueil d'informations, de données qui utilise un raisonnement simple, logique et rationnel. Cet outil aidant à améliorer la qualité peut aussi être utilisé dans d'autres domaines.

proches, ceux qui les aident à se laver, se lever, manger, mais aussi ceux qui les aident à choisir leurs vêtements et parfois même peuvent les aider à s'habiller.

La coquetterie n'ayant pas d'âge, elle peut néanmoins aider à rester bien dans son corps et sa tête. Il serait donc intéressant d'observer et de questionner en premier lieu les plus attentifs à leur apparence, sur l'importance de leur tenue vestimentaire en EHPAD.

5) Observer Où?

Observer les résidents au gré de leurs activités journalières, de leurs appartements aux espaces communs, salle à manger, salle d'animation, salon, bibliothèque, ... Observer discrètement et plus particulièrement l'agrément, le confort, la convivialité de leur environnement direct, lieu où le résident reçoit, où il développe un lien social et où le linge plat, comme ses vêtements dans la penderie reflètent l'image qu'il veut donner de lui aux autres.

Cette exigence d'entretenir un linge propre, soigné et non déchiré me conduira à observer la blanchisserie de l'établissement, son organisation et surtout le circuit du linge et des vêtements de la collecte du linge sale à la distribution et au rangement du linge propre dans les armoire ou les placards.

6) Observer Quand?

Ma journée d'observation est planifiée au cours du mois d'avril. La date exacte sera définie en accord avec la Direction de l'établissement. L'observation, se fera du lever, de l'habillage du résident jusqu'au soir au déshabillage du résident.

7) Observer Comment?

Ne pas porter un regard de professionnel, de prestataire, mais un regard d'usager de l'établissement. Une observation discrète, conduite sur la base d'une prise de note, à l'aide d'un guide d'observation qui me permettra de noter toutes les réflexions et tous les propos qui me seront rapportés.

D'une part avec les résidents ou leurs accompagnants sur l'importance de l'habillement pour recueillir leurs sentiments : « *comment voyez-vous la façon de vous habiller en EHPAD ?* »

D'autre part, du point de vue des soignants, de leur approche à travers le vêtement, observer entre autre si la façon de s'habiller d'un résident pourrait influencer le regard du soignant sur lui ?

8) Pourquoi?

Cette question qui vient se poser à la suite des autres c'est la réponse à une collecte minutieuse des différentes observations enregistrées, choix de l'établissement, choix des résidents, présentation de l'environnement du résident,...

ANNEXE N°3 :

Guide d'entretien à l'attention des professionnels et des usagers

« Le Vêtir – Dimension Psychologique »

<u>Le Vêtir - Dimension Psychologique</u>	<u>Observations</u>
Quelle importance est accordée à l'habillement et à la tenue vestimentaire des résidents au sein de l'EHPAD ? - Par le résident ? - Par le personnel ?	
Qui décide du choix des vêtements ? - est-ce un choix du résident ? - est ce un choix du personnel ? - est ce le fruit d'une discussion entre le personnel et le résident ?	
Ce choix vous semble-t-il s'effectuer dans des conditions respectueuses et adaptées ? Dans quelles conditions s'effectue ce choix (<i>moment, lieu, ambiance</i>) ?	
Certains résidents s'opposent-ils aux propositions vestimentaires du personnel ?	
Quels sont les critères pour lesquels l'intervention du personnel vous paraît pertinente: - une tenue provocatrice &/ou trop ostentatoire ? - une tenue trop négligée ? - une tenue non-conforme à l'hygiène ? - une tenue inadaptée à la vie en établissement ? - une tenue inadaptée au confort ? - une tenue inadaptée à la « sécurité » (<i>saison, chaussage...</i>) ? - autres ?	
Quelles sont alors vos interventions ?	
Y a t il une uniformisation des vêtements ?	
L'établissement impose-t-il aux résidents des types de vêtements afin de faciliter l'habillement et l'hygiène ?	
Est-ce uniquement les critères de confort et de commodité qui sont pris en compte : - Par le résident ? - Par le personnel ?	

Le vêtir semble-t-il constituer une valeur importante pour certains résidents ?	
Le vêtement permet et reflète-t-il l'individualité ou la personnalité du résident ? Les résidents suivent-ils la mode ? Les couleurs du moment ? Le type de vêtement actuel ?	
Le vêtement, est-il un moyen visible d'exprimer des valeurs personnelles ? Le résident peut-il s'habiller en respectant ses habitudes ? Port de signes religieux ? Port de vêtement respectant une tradition ?	
Les tenues excentriques sont-elles tolérées si elles correspondent à la personnalité du résident ?	
Le vêtement reflète-il l'état psychologique des résidents ?	
Pour certains résidents, le privilège de l'âge n'est-il pas celui de ne pas suivre de modèle vestimentaire ?	
La tenue vestimentaire semble-t-elle être le moyen de donner des codes sociaux afin d'affirmer/maintenir son appartenance, son lien à un groupe ?	
Constatez-vous une évolution de la façon de s'habiller au fur et à mesure de la durée du séjour ?	
Par quels moyens les différents acteurs de la structure (résidents, familles, personnel, équipes médicales & paramédicales externes,...) peuvent-ils communiquer leurs remarques, leurs souhaits et leurs questionnements ? Ces moyens sont-ils effectivement utilisés ? Aboutissent-ils à un « mieux vivre ensemble » ?	

ANNEXE N°4 :

Guide d'entretien à l'attention des professionnels et des usagers

« Le Vêtir – Dimension Physique »

<u>Le Vêtir - Dimension physique</u>	<u>Observations</u>
Le processus de vieillissement et les problèmes qui y sont liés semblent-ils affecter le vêtir de certains résidents ? Constatez-vous une différence dans les vêtements en fonction de l'âge du résident ? Si oui quelles variations observez-vous ?	
La perte d'autonomie a-t-elle un impact sur la tenue vestimentaire des résidents en lien avec leur dextérité, leur coordination, leur équilibre et leur force musculaire?	
Les vêtements « conventionnels » sont-ils adaptés aux pathologies liées au vieillissement des résidents et à leur silhouette modifiée par l'âge ?	
Quelles sont les qualités principales des vêtements adaptés aux personnes en perte d'autonomie ? Intervenez-vous dans le choix de ces vêtements ?	
Quels critères physiologiques peuvent déterminer le choix d'un vêtement ?	
Les vêtements peuvent-ils être adaptés de manière discrète et efficace pour : - camoufler une infirmité ? - les rendre confortables ? - les rendre fonctionnels afin de favoriser mobilité et autonomie ? - conserver apparence et habitudes vestimentaires ? - autres ?	

ANNEXE N°5 :

Guide d'entretien à l'attention des professionnels et des usagers

« Le Vêtir – Respect de la Loi du 2 janvier 2002 »

<u>Le vêtir - Respect de la Loi du 2 janvier 2002</u>	<u>Observations</u>
Existe-t-il une prise en charge et un accompagnement individualisés lorsque cela est nécessaire dans le but de favoriser l'autonomie du vêtir ? Via : le choix des vêtements, l'accessibilité aux rangements, autres ?	
Vérifier le respect de la vie privée et de la liberté du résident dans le vêtir au quotidien, implique comme questionnement et observation : - le choix des vêtements est-il autonome et libre ? - le respect des goûts vestimentaires est-il pris en compte ?	
Le libre choix et le port des vêtements sont-ils respectés au regard de : - La dimension culturelle ? - La dimension culturelle ? - La dimension spirituelle ?	
L'intégrité, la vie privée et l'intimité sont-elles respectées lorsque les résidents s'habillent et se déshabillent ?	
Certains membres du personnel sont-ils présents lors de l'habillage du résident valide ? Si oui la structure de la chambre permet-elle l'intimité ? Quelle attitude spécifique avez-vous pour favoriser cette intimité ?	
La pudeur liée au vêtir par rapport à l'âge, au sexe ou à l'appartenance du résident est-elle en lien avec le respect de sa dignité ?	

ANNEXE N°6 :

Guide d'entretien à l'attention des professionnels et des usagers

« Le Vêtir – Un lien social » - « Le Vêtir – Une prestation »

Le Vêtir – Un lien social

Observations

Le vêtir compense-t-il la perte de vigueur physique et de statut social ?	
Y a t il un lien entre la tenue vestimentaire des résidents et l'apparence physique ou l'estime de soi ?	
Certains résidents, mettent-ils en avant des attributs afin de refléter un statut social, une identité spécifique, des habitudes de vie, en matière d'habillement ? (<i>exemple : pour un homme, porter à tout prix une cravate, une veste, un costume, un chapeau, à l'intérieur comme à l'extérieur, ... pour une femme, vouloir porter quotidiennement ses bijoux et ses accessoires de fantaisie pour rester différente, ...</i>) Dans quel but ?	
Les vêtements portés par les résidents sont-ils prioritairement utilisés pour s'adapter aux besoins environnementaux ou aux besoins sociaux ?	
Les vêtements de nuit portés en dehors des heures normales sont-ils associés à la maladie, à la faiblesse, à la perte d'un lien social ?	
Quels autres critères autour du vêtement vous évoquent une connotation négative, &/ou serait susceptible d'altérer le lien social ?	

Le vêtir - Une prestation

Observations

Le linge des résidents semble-il correctement entretenu ? - Prestation hôtelière - Prestation vestimentaire	
La prestation vestimentaire du personnel (logistique, présence/aide, conseil) auprès des résidents paraît-elle satisfaisante ?	
Quels types de dysfonctionnements dans la prestation du vêtir est-il possible d'observer ? - Propreté du linge ? - Etat du linge ? - Autres ?	

NOTE D'OBSERVATION

Journée d'observation « **dans la peau de ...** »

La formation de « Directeur d'EHPAD et droits des usagers », a pour but de développer une expertise professionnelle sur l'organisation et la vie en institution avec une logique de pensionnaire. Pour mener cet exercice d'évaluation et d'analyse, je me suis donc mis à la place d'un futur résident qui arrive et se projette dans le quotidien de l'établissement, «**dans la peau de ...** ».

Pour cette journée d'observation, j'ai choisi l'EHPAD des Albizzias, qui fait partie du centre hospitalier de DAX. Occupant moi-même la fonction d'ingénieur responsable des services logistiques du Centre Hospitalier, je suis amené à intervenir dans cet EHPAD en tant que prestataire de service. J'ai ainsi une connaissance pratique, technique de l'établissement et de ces flux, mais je n'en ai en aucun cas, le regard d'un soignant sur l'organisation et encore moins celui d'un résident découvrant son nouveau cadre de vie.

Pour mener cette observation, j'ai choisi un jour un peu particulier, celui du Jeudi 26 avril, jour où la Ville de Dax organisait la fête des aînés pour les pensionnaires des EHPAD des Camélias, des Glycines dépendants du CIAS et de l'EHPAD des Albizzias dépendant du centre hospitalier. Un après-midi récréatif était prévu ce jour là avec la plantation du mai³⁸, ou la « maïade » comme disent les anciens en gascon. Cette activité était accompagnée d'animations musicales, l'une avec un orgue de barbarie, l'autre par le conservatoire municipal de musique et la dernière par un groupe andalou « los Caballos en la Calle », le tout suivi d'un goûter. Aux Glycines et aux Camélias, des ateliers cuisine étaient proposés avec la participation des enfants des Centres de loisirs qui ont réalisé des pâtisseries en compagnie des aînés avant de participer en leur compagnie au spectacle et au goûter.

Il s'agissait donc pour moi, de mener une double observation, avec à la fois le regard d'un observateur du vêtir au sein de l'établissement mais aussi celui d'un résident observant l'organisation et le déroulement d'une journée type.

Ces observations notées au cours de la journée en fonction des instants passés avec certains résidents ou soignants me permettront d'établir une analyse et un diagnostic sur le sujet de mon mémoire « LE VETIR EN EHPAD : Plus qu'une fonction logistique un outil

³⁸ La "maïade" est une fête, qui consiste à planter le "Mai" (selon le petit Larousse: arbre enrubanné que l'on plantait autrefois le 1er mai en l'honneur de quelqu'un). La légende révolutionnaire veut que cette plantation ait lieu au mois de mai, d'où le nom que l'on donnera par la suite aux "arbres de Mai" qui seront plantés un peu partout en France au cours des insurrections de 1790. Le "Mai" est tout à la fois émeutier et symbole de joie.

au service du directeur pour investir la dimension psychologique, physique et sociale de l'accompagnement ».

Pour cette journée «**dans la peau de ...** », je me suis installé au fil des temps forts qui rythment la journée des pensionnaires en différents lieux de vie, jugés opportuns, pour en faire une observation directe de 07H00 à 19H30.

07H00 – L'arrivée

Je peux m'orienter avec facilité en observant la signalétique externe et interne développée par l'établissement. Dans le hall d'accueil, je prends le temps d'observer l'environnement. Je remarque à disposition des visiteurs des livrets d'accueil. Affichée à coté de l'organigramme, se trouve la charte des droits et libertés des personnes âgées dans le cadre de la prise en charge du résident et de ses droits, ainsi que la charte des personnes âgées dépendantes en institution. Chartes que je retrouve dans le livret d'accueil. A proximité, un autre tableau d'affichage présente les activités de la journée, les menus et le résultat d'une enquête de satisfaction sur la restauration. Au niveau des commodités proposées par l'établissement, on peut trouver également dans le hall d'accueil un salon de pédicure et un salon de coiffure ouverts tous les jours suivant les horaires indiqués. Je ne remarque aucune information concernant la prestation des vêtements, pas d'atelier de couture, pas de pressing, pas de vente, pas de démonstration, pas d'activité autour du vêtir. Même le livret d'accueil n'est pas très étoffé sur le vêtement des résidents.

Extrait du livret accueil :

« 5.4 - Organisation de l'entretien du linge.

Comment est organisé l'entretien du linge personnel du résident ? Les familles qui le souhaitent entretiennent le linge sinon celui-ci est confié à la blanchisserie du CH DAX

Il existe un circuit linge sale - linge propre - Selon quelle périodicité le linge plat est-il changé ? Le change est effectué chaque fois que le linge est souillé, et au minimum une fois par semaine.

Les protocoles suivants sont élaborés et mis en œuvre.

Ces protocoles sont actualisés ».

Voilà toute la richesse du livret d'accueil sur le vêtement des résidents et le vêtir en institution !

07H15 – Le réveil

Pour observer ce début de journée, je vais m'installer dans la coursive du rez-de-chaussée qui distribue les accès aux portes des chambres des résidents. Deux fauteuils disposés dans un coin de la galerie, me permettent de m'asseoir et d'analyser l'activité qui démarre. En regardant le personnel s'activer, je constate que l'intimité du résident est

respectée par les agents qui frappent systématiquement à la porte avant d'entrer dans la chambre, les toilettes et les soins sont alors effectués porte fermée. J'observe même la présence d'un petit témoin lumineux qui informe les éventuels visiteurs que des soins sont en cours.

A proximité, dans une chambre, la porte entrouverte, j'aperçois une résidente qui prend un café. M'entendant frapper à sa porte elle m'invite d'un timide « entrez » à pénétrer à l'intérieur de son espace privé. Surprise d'apercevoir une silhouette inhabituelle, je lui explique la raison de ma présence, pour la rassurer.

Trouvant sa chambre très bien agencée, elle m'explique alors qu'elle l'avait équipée et meublée avec des objets personnels et sentimentalement précieux. Ce témoignage confirme l'accent porté sur le respect de la vie privée du résident au sein de l'établissement. La chambre est considérée comme un espace privé, où chaque résident a la possibilité de la personnaliser. Il peut sortir et recevoir quand il le souhaite (visites, téléphone, courrier).

La présence d'une lingère, à priori bien remplie, dans la chambre, me permet d'aborder avec cette résidente l'aspect du linge et des vêtements en EHPAD. Elle m'explique alors, qu'ici le linge plat (draps de lit, linge de toilette, nappe, serviette de table, ...) fait partie intégrante de l'environnement et des lieux dans lesquels elle vit et qui lui permettent de maintenir un lien social en reflétant l'image qu'elle aime donner d'elle-même, avec des effets personnels propres, soignés, non déchirés...

A ma question alors un peu provocatrice de savoir si les soignants choisissaient les vêtements des pensionnaires le matin, la réponse fût instantanément claire. « *Non, monsieur, c'est moi qui choisis mes vêtements et vous savez pour moi, c'est très important, c'est le moyen visible immédiat et évident que j'ai pour faire bonne ou mauvaise figure le matin* ». *Vous verriez certains, ceux qui ne peuvent plus s'habiller, ils sont sur un fauteuil toute la journée, en jogging et parfois même restent en pyjamas. Par contre vous allez voir aujourd'hui, tout le monde sera bien habillé, c'est la fête des aînés et M le Maire va venir.* »

Ces propos, me font prendre conscience de l'importance du vêtir, combien l'intégrité du linge, l'enveloppe d'apparat, prenaient une place capitale voire surdimensionnée, dans la vie du résident lui-même et pour sa famille.

Voyant l'heure du petit déjeuner approcher, je retourne m'installer dans le couloir, laissant ainsi mon interlocutrice se préparer pour aller prendre son petit déjeuner en salle.

09H00 – Toilettes – Soins - Habillement

Dans le couloir je croise une aide soignante qui m'explique que les toilettes sont réalisées entre 06H45 et 12H00 et qu'elles tiennent compte du rythme et des habitudes de chacun dans la limite des possibilités institutionnelles. Ainsi, au cours de la conversation,

j'apprends qu'un bain ou une douche hebdomadaire avec shampoing, manucure, pédicure et coiffure sont assurés à chacun des résidents. La toilette, des pensionnaires est réalisée en fonction de son autonomie, et peut se faire sous la douche, au lavabo ou au lit, avec l'aide éventuelle du soignant. Elle m'explique que c'est un moment privilégié qui offre l'occasion d'aider la personne à se tenir debout. Cela permet aussi de pratiquer certains soins.

Concernant l'habillement, elle m'explique que les personnes valides, choisissent de manière libre et autonome leurs vêtements, ainsi que la fréquence de changement. Pour les personnes dépendantes, une intervention des équipes de soins, aide soignante, auxiliaire de vie sociale est nécessaire. Alors le choix des vêtements, s'effectue selon des critères de confort, praticité et esthétique. La fréquence est pré-déterminée en équipe selon la logistique d'entretien en cours, puis au besoin selon aléas du quotidien. Pour les personnes semi dépendantes nécessitant une intervention ponctuelle (troubles cognitifs débutants, handicap ponctuel ou permanent) des équipes de soins le choix est le fruit d'une négociation commune avec le résident. Rattrapée par le temps, l'aide soignante s'excuse de devoir reprendre son activité, après m'avoir expliqué que dans l'établissement, chaque soignant doit effectuer en moyenne 6 à 7 toilettes totales ou partielles par jour, en veillant discrètement sur l'habillement du résident dans le secteur qui lui est attribué.

10H00 – Les animations matinales

Après le petit déjeuner, les résidents les plus dépendants, sont pris en charge par l'équipe soignante pour bénéficier de soins spécifiques (kinésithérapie, ergothérapeute, psychothérapeute, aide à la marche, etc.). Les résidents les plus valides, s'organisent selon leurs envies. Ils se retrouvent dans les salons communs pour discuter ou lire, certains vont aider aux tâches quotidiennes (plier le linge, mettre la table...), d'autres participent à un atelier, aux animations du matin entre revue de presse, jeux collectifs, organisés dans le salon.

Je profite donc de cet instant privilégié pour obtenir l'avis de certains résidents sur le vêtir, leur sentiment et leur regard à travers leurs propres vêtements, mais également celui des autres résidents.

A la question : « *comment voyez-vous la façon de vous habiller en EHPAD ?* », une première résidente m'explique que la dynamique de l'établissement est très importante et les rendez-vous sociaux à l'intérieur et à l'extérieur de la structure contribuent pour elle à maintenir une importance évidente de son apparence, un besoin et un désir de s'habiller. Sa voisine, me dit que c'est simplement le souhait de vouloir donner la meilleure image de soi afin de privilégier et conserver un lien social en continuant d'appartenir au groupe avec lequel elle se retrouve ici tous les matins. Finalement c'est à l'intérieur de ce petit

groupe que ces deux résidentes avec qui je converse, trouvent au sein de l'établissement, comme l'extérieur face au public, la motivation et l'intérêt de s'habiller soit pour la messe, les courses, les fêtes diverses, les sorties personnelles, ... Par contre un résident, m'explique clairement que le port de vêtements de nuit inapproprié aux heures normales est associé à la maladie, à la faiblesse et renvoie à la peur et aux angoisses de sa propre évolution vers la dépendance et aussi la mort.

Je réalise ainsi que finalement la faiblesse est inconsciemment mal tolérée et donne lieu à des mises à l'écart. Pour tous ces résidents, la tenue vestimentaire et l'apparence physique globale servent à donner une image de soi bien précise. Cela constitue donc un bon indicateur de faiblesse en cas de tenue négligée, inappropriée ou inhabituelle. L'attention portée à l'apparence globale est donc révélatrice d'une humeur, de l'estime de soi, à condition de connaître les habitudes de la personne. Cette conversation, ces questions, ces observations et ces réponses, vont me permettre d'amorcer une réflexion globale autour du « LE VETIR EN EHPAD : Plus qu'une fonction logistique un outil au service du directeur pour investir la dimension psychologique, physique et sociale de l'accompagnement », sujet de mémoire en essayant de répondre principalement à la question, en quoi les dysfonctionnements dans la fonction linge en EHPAD peuvent-ils nuire au respect du résident.

11H30 – La préparation du déjeuner

Ce repas est servi dans la salle à manger, et les horaires sont réguliers pour répondre à une logique d'organisation. Le déjeuner est ainsi servi à 12h pour une durée de 1h.

Mais avant, je me suis rendu en cuisine, pour observer l'organisation et discuter avec le cuisinier. Il m'a ainsi appris que les repas étaient préparés et livrés en liaison froide par une unité centrale de restauration pour être reconditionnés et régénérés par l'établissement. Les commandes de repas sont établies en tenant compte des goûts et des habitudes alimentaires des résidents. Ces goûts et habitudes, sont respectés dans la mesure où ils servent l'intérêt du résident et son équilibre alimentaire, tout autant que la prescription médicale. Les régimes alimentaires sont respectés et la présentation des plats raffinée. Par exemple il m'explique que les aliments mixés, ou mixés-complets prescrits aux résidents ne pouvant plus mâcher, sont présentés en assiettes et travaillés à la poche à douille. De même il me montre également comment il prépare de petites portions, saisissables à la main, spécialement prévues pour les résidents ne pouvant plus utiliser leurs couverts.

12H00 - Le déjeuner

Je retrouve l'aide soignante du matin, qui, après les toilettes, vient maintenant aider les résidents à s'installer à leur table. Ayant décidé de prendre mon déjeuner de résident, elle

me conseille d'attendre qu'une place soit libre pour m'installer à une table. Ici rien n'est laissé au hasard, le choix de la place et des voisins de table semble répondre au souhait des résidents. L'appréciation de la cohabitation est également évaluée afin de déterminer le plan des tables. Il est donc hors de question qu'en observateur extérieur je vienne perturber cette organisation ! En discutant avec mon voisin de table, je lui demande si les repas lui conviennent et comment a-t-il fait son choix ? Il m'indique qu'il a choisi son repas en fonction de ses goûts, mais également en fonction de l'avis médical et de la diététicienne qui eux ne lui laissent pas réellement le choix.

Dans la conversation, il m'apprend que chaque résident a la possibilité de recevoir sa famille à déjeuner ou pour des occasions particulières (anniversaire, fête de famille...).

13H00 - La sieste

Après le déjeuner, suit un temps de repos. Les résidents qui en ont envie peuvent profiter de ce moment pour faire la sieste, ou regarder la télévision dans les salles communes. L'après-midi certains reçoivent de la visite, d'autres en profitent pour sortir de l'établissement seuls ou accompagnés en fonction de leur état de santé et enfin ceux qui le souhaitent, suivant les jours de la semaine, peuvent participer à des ateliers, cuisine, peinture, modelage, art-thérapie, musique, jeux de société, jardinage, etc. Mais aujourd'hui, peu de résidents sont dans le salon, chacun semble être parti se préparer pour participer à la journée des aînés. Seuls, les résidents les plus dépendants sont installés dans le salon, à proximité de la cheminée où brûlent de belles bûches en cette journée maussade et froide.

16H00 - La journée des aînés

L'après-midi semble être une réussite malgré la pluie. Pour les résidents, tous les ingrédients sont réunis pour faire la fête : il y a de la musique, des enfants, des familles, la municipalité et les employés municipaux pour planter selon la tradition l'arbre de mai.

Au programme, trois prestations musicales, un groupe andalou, le conservatoire de Dax et une orgue de barbarie ont montré leur capacité à créer une ambiance chaleureuse et festive. Bref un instant de plaisir et de convivialité. Néanmoins, c'est bien l'orgue de barbarie qui a obtenu le plus grand succès en interprétant, avec brio et entrain, Brassens, Brel, Ferrat, Ferré, Gainsbourg, Lapointe, Lemarque, Mouloudji, Piaf et Trénet.

La convivialité de ce spectacle s'est prolongée par une dégustation de pâtisseries réalisées par les résidents et les enfants dans un joli moment d'échange et de complicité. Musique, chants, rires et danse ont été au programme de cette rencontre riche en échanges humains.

Elle m'a permis également au cours de cette animation de découvrir deux approches différentes dans le management d'un établissement. D'un côté un EHPAD hospitalier et

de l'autre deux EHPAD de structure territoriale, issus du monde sanitaire et social. J'ai observé et partagé avec certains élus et Directeur d'établissement, un entrain, une participation et un projet de vie différent suivant les structures. L'organisation de l'établissement issu, du milieu hospitalier auquel j'appartiens, est une structure très formaliste, très protocolaire, chaque acte est réalisé suivant une procédure à laquelle il ne doit déroger, d'une exécution bien précise et à une heure déterminée. Le contraste est flagrant avec la vie que semblent mener les résidents des EHPAD territoriaux. Ils paraissent surtout plus ouverts, plus attentifs, plus acteurs, plus rieurs, simplement plus heureux. Pour l'animation les dames, avaient sorti leurs bijoux, étaient maquillées, avaient fait attention à leur vêtir. Les hommes, eux, avaient sorti les vestes et chemises. Les résidents étaient apprêtés pour cette occasion. Une réelle complicité entre résidents et soignants était palpable. Même dans l'organisation et la disposition le contraste se faisait remarquer. Un établissement hospitalier avec des résidents alignés devant une scène, sur plusieurs rangées de chaises, de l'autre des établissements territoriaux avec des résidents et des enfants du centre aéré installés ensemble autour de petites tables avec des pâtisseries réalisées entre enfants et résidents dans un instant de partage. Deux visions tellement différentes pour les personnes âgées, alors que la loi du 2 janvier 2002 encadre l'adaptation des structures, des services aux usagers et le respect de leurs droits fondamentaux.

18H00 – La soirée

Le dîner est servi tôt, vers 18H15 également pour une durée de 1h, ce qui représente une amplitude horaire entre le dîner et le petit déjeuner de 14 heures. Elaboré selon les mêmes pratiques que le déjeuner, il est pris en salle à manger, mais plus volontiers pris en chambre ou studios. La soirée se déroule ensuite paisiblement, souvent devant la télévision. Le personnel soignant prépare et aide au coucher les résidents qui le souhaitent, au moment qui leur convient (fin du repas, du film ou plus tard). Après le dîner a lieu la préparation au coucher : les résidents qui ont besoin d'une assistance pour se déshabiller et se mettre au lit sont aidés par les aides-soignants. Ceux qui le souhaitent peuvent regarder la télévision dans la salle commune ou passer la soirée avec d'autres résidents.

Il est déjà 19H30, pour ma part c'est l'heure de me retirer.

Conclusion

Cette journée d'observation dans ces établissements, aux fonctionnements différents a été riche d'enseignements et de questionnements.

Que doit-on attendre de nos établissements ?

Quels moyens mettre en place pour mieux respecter la dignité des résidents à travers le vêtement notamment?

Quel avenir voulons-nous proposer à nos personnes âgées? Le mot « avenir » n'étant pas anodin, mais au centre cette réflexion.

En fait, les réponses m'ont été données par le regard des résidents, leurs diversités dans la façon de s'habiller et leurs implications (ou non) dans la vie de l'établissement.

Je pense que ce sont eux qui doivent être au cœur du système et non l'application des procédures, même si celle-ci doit toujours être présente. Mais elle ne doit rester qu'un moyen et non un objectif pour nos institutions. Assouplir l'organisation, la logistique des actes et des protocoles permettraient peut être tout cela...

Le contraire, et j'ai pu le constater, introduit une dépersonnalisation, une uniformisation du vêtir où le protocole l'emporte sur l'esthétique. La relation soignant résident se déshumanise ainsi. Finalement c'est un choix de société. Ne dit-on pas qu'on juge un modèle de société en fonction du traitement qu'elle réserve à ses aînés ?

Pourtant, certaines discussions avec les soignants, car leur regard compte aussi, font apparaître parfois un mal-être. Ils sont conscients de cet enjeu, mais le poids des procédures, le manque de temps, l'adéquation effectif-temps ne leur permettent pas de mettre le résident au cœur du système. Le vêtir devenant accessoire !

Mon regard de logisticien me ferait penser qu'il s'agit davantage d'un problème d'organisation : « repenser le fonctionnement pour être au service du résident. »

Certains établissements ont d'ailleurs commencé cette réflexion.

PEDARRIOSSE	Francis	07 / 12 / 2012
Diplôme d'Etablissement « Directeur d'EHPAD et Droits des usagers : enjeux, outils, méthodes »		
Le linge des résidents en EHPAD une fonction logistique à dimension psychologique culturelle et sociale		
Promotion 2011-2012		
Résumé : Repenser l'approche du vêtir en EHPAD, renvoie le directeur d'un établissement à sensibiliser et former son personnel dans le but de répondre aux attentes des résidents dans une dimension plus individuelle qu'institutionnelle. Considérer le vêtir en institution comme le reflet de la personnalité, permet de recentrer le résident trop souvent devenu un « objet », sa personnalité ayant perdu de son éclat, son apparence devenue de la négligence et parfois même de l'oubli ! L'observation menée sur le vêtir en EHPAD tend à démontrer que le vêtement est lié au moral, au contexte psychologique, culturel et social du résident. Ce travail a été riche d'enseignement en terme d'observation et de nécessité à accompagner les équipes soignantes pour dynamiser la vie au sein de l'établissement, pour donner aux résidents l'envie de se vêtir. Pour cela, le directeur se doit d'initier et soutenir une dynamique de projets et d'animations afin de donner aux résidents un désir de vie. Priver une personne âgée de son libre arbitre dans le vêtir, c'est la priver de son identité. Il est donc indispensable de respecter le vêtir comme un espace de liberté et de sociabilité. Le vêtement est un langage muet, qui paradoxalement peut être une entrave à la communication, car il stigmatise le résident. Le vêtir doit être une rencontre avec le résident, un partage des sens. En EHPAD, il doit devenir une réelle préoccupation, pour les soignants qui s'investissent chaque jour auprès des personnes âgées dans un réel souci de valeurs éthiques. Pour le directeur, le vêtir est donc un réel outil de management et d'accompagnement.		
Mots clés : Vêtir et apparence, être et paraître, autonomie et libre choix, image et estime de soi		
<i>L'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans les mémoires : ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.</i>		